SE **FORMER** 7



CATALOGUE DES FORMATIONS SYNDICALES



FORMATION INITIALE AU MANDAT DE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL, FORMATION COMPLÉMENTAIRE DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

INSTITUT
RÉGIONAL
D'ÉTUDES,
DE FORMATION
ET D'EXPERTISES
ÎLE-DE-FRANCE







En 2021, l'IREFE vous propose une offre de formation composée de 221 sessions. Pas moins de 10 parcours de formation vous attendent en fonction de vos responsabilités syndicales ou de vos mandats.

L'IREFE vient d'obtenir la certification Qualiopi qui atteste de la qualité de ses actions de formation concourant au développement des compétences. Toutes les formations proposées dans ce catalogue sont transposables dans un plan de développement des compétences de l'entreprise au même titre que les actions de formation pour les salariés. Nos formations répondent à des compétences transposables dans des compétences professionnelles et sont donc éligibles au financement par les OPCO.

L'IREFE suit pas à pas le parcours formation des élu.es et mandaté.es dans leurs apprentissages et leur expérience.

Ainsi, parmi les nouveautés du programme de formation cette année, le parcours à destination des élus du Comité social et économique (CSE), a été enrichi.

En effet, si pour certains élus le mandat est récent, d'autres ont déjà une expérience d'un mandat qui sera prochainement renouvelé. L'IREFE propose à ces derniers de faire le bilan de ce premier mandat et de préparer les futures élections en construisant des axes d'amélioration. Elle propose, pour les élus qui ont déjà suivi une des formations du parcours initial au CSE, deux nouvelles formations, l'une sur le domaine économique, l'autre sur la santé, sécurité et conditions de travail.

Pour mieux répondre aux enjeux de la CFDT, la formation « Agir sur l'égalité professionnelle », qui était jusqu'ici proposée dans le cadre d'une formation plus large sur la qualité de vie au travail, traitera spécifiquement de ce thème.

Vous retrouverez également dans ce catalogue le dispositif de valorisation du parcours militant qui passe cette année par une exploration de la notion de compétences et qui s'inscrit dans les revendications de la CFDT en matière de compétences et de sécurisation des parcours.

Enfin, n'oubliez pas, pour toutes vos demandes spécifiques, que l'IREFE peut construire avec vous des formations à la demande, propres à votre collectif.

Nous pouvons donc être fier.es de notre outil de formation ! À très bientôt à l'IRFFF!

MICHÈLE BERRADA, SECRÉTAIRE RÉGIONALE EN CHARGE DE LA FORMATION SYNDICALE



CATALOGUE DE L'IREFE

SE FORMER POUR AGIR N° 38 – Formations 2021

DIRECTION

Pascale Lukas pascale.lukas@irefe.fr

CRÉATION GRAPHIQUE

Frantz Louviot www.frantzdesigner.com

MAQUETTISTE-GRAPHISTE

Sylvaine Azzouni

PHOTOGRAPHIES

Sylvaine Azzouni

RÉDACTION - RÉVISION

Pascale Lukas et Judith Boumendil

IMPRESSION

OBR

33 rue de la Côte 54000 NANCY



INSTITUT RÉGIONAL D'ÉTUDES, DE FORMATION ET D'EXPERTISES

DÉCLARATION OF 1175 080 40 75

AGRÉMENT CSE ÉCONOMIQUE/CE 84 1511 AGRÉMENT CSE SSCT/CHSCT 85 808

DÉLÉGATION ICEFS/ISEFOJ PROCESSUS CERTIFIÉ QUALIOPI

78 rue de Crimée 75019 PARIS Tél 01 42 03 05 05 contact@irefe.fr

WWW.IREFE.COM

PRÉSENTATION

- 06
- 06 UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE
- 07 UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE
- 08 LESTOCAUX
- 10 LES AGRÉMENTS DE L'IREFE
- 11 LES PARTENAIRES DE L'IREFE

FORMATIONS

1 Z

- 12 SOMMAIRE DES FORMATIONS
- **14 TARIFS DES FORMATIONS**
- **16 FORMATIONS IDENTITAIRES**
- 20 FORMATIONS INITIALES AU MANDAT DE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL
- 24 FORMATIONS ASSOCIÉES DU CSE
- 29 FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL
- 43 ADHÉRENT CFDT, BIENTÔT RETRAITÉ
- 53 FORMATIONS AUX FONCTIONS JURIDIQUES DROIT DU TRAVAIL
- 55 FORMATIONS DES RESPONSABLES DE SYNDICAT CFDT
- 59 VALORISATION DU PARCOURS MILITANT
- 60 REPÉRER LES FORMATIONS POUR VALORISER SES COMPÉTENCES

DÉMARCHES

- 63
- 63 COMMENT PARTIR EN FORMATION SYNDICALE?
- 64 ÉTAPES POUR PARTIR EN FORMATION
- 66 MODÈLES DE DEMANDE DE CONGÉ
- 71 DEMANDE D'INSCRIPTION
- 73 CALENDRIER 2021 DES FORMATIONS
- 78 CONTACTS ET PLAN D'ACCÈS

Créé en 1983, l'IREFE est l'institut de formation de la CFDT en Île-de-France. Il a pour mission de contribuer au développement des compétences des adhérents et militants CFDT dans les entreprises et les administrations. L'IREFE est un organisme de formation reconnu dans le domaine de la formation des représentants du personnel et certifié Qualiopi.

UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE

POUR PERMETTRE À CHACUN D'INTÉGRER LES DIFFÉRENTS ASPECTS DE SON MANDAT, L'IREFE PRIVILÉGIE UNE PÉDAGOGIE ACTIVE, BASÉE SUR LA PARTICIPATION DES STAGIAIRES. TRAVAUX DE GROUPE, RECHERCHE DOCUMENTAIRE, MISES EN SITUATION ALTERNENT AVEC DES APPORTS DE CONNAISSANCES THÉORIQUES ET PRATIQUES.

Partant de la réalité des stagiaires, le contenu des formations privilégie l'acquisition de méthodes de travail et laisse une large place au partage d'expériences favorisé par la diversité des secteurs d'activité des participants.



L'ANIMATION DES STAGES EST EN PARTIE ASSURÉE PAR DES ANIMATEURS DE FORMATION, MILITANTS CFDT DANS LEUR ÉTABLISSEMENT.

CES ANIMATEURS SONT FORMÉS ET SUIVIS PAR L'IREFE. SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR L'ANIMATION, CONTACTEZ MURIELLE PÉAN AU 01 42 03 84 25.

UNE ÉQUIPE'-EXPÉRIMENTÉE

es formateurs consultants de l'IREFE qui conçoivent les formations conjuguent une expérience des mandats représentatifs et une spécialisation dans différentes disciplines (pédagogie, droit, sciences humaines et communication).

Cette double compétence permet de proposer des formations alliant pratique et théorie s'inscrivant dans une pédagogie active.

Des experts interviennent dans les formations en fonction des besoins : ergonomes, juristes, experts-comptables, économistes, avocats en droit du travail, conseillers prud'homaux, inspecteurs du travail et référents handicap.

ASSISTANTES/GESTIONNAIRES DE FORMATION

Isabelle DE OLIVEIRA Muriel ROUSSARIE

Assistante/gestionnaire de formation Assistante/gestionnaire de formation

Murielle PÉAN

Assistante/gestionnaire de formation en charge des animateurs & intervenants

FORMATEURS-CONSULTANTS

Franck
ALBERICI
Formateur
Consultant

Geneviève BARBE Formatrice Consultante Jean-Yves BÉLATY Formateur Consultant Frédéric CLIN Formateur Consultant

Pascale LUKAS Directrice de l'IREFE

FORMATEURS OCCASIONNELS : INSPECTEURS DU TRAVAIL, COMÉDIENNE FORMATRICE, PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL SPÉCIALISTE EN DROIT, DROIT SOCIAL, EXPERT EN CSE.

UNE ÉQUIPE DE 30 ANIMATEURS DE FORMATION SYNDICALE ALLIE MILITANTISME ET PROFESSIONNALISME POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS APPRENTISSAGES.

CATALOGUE IREFE N°38 - 2021

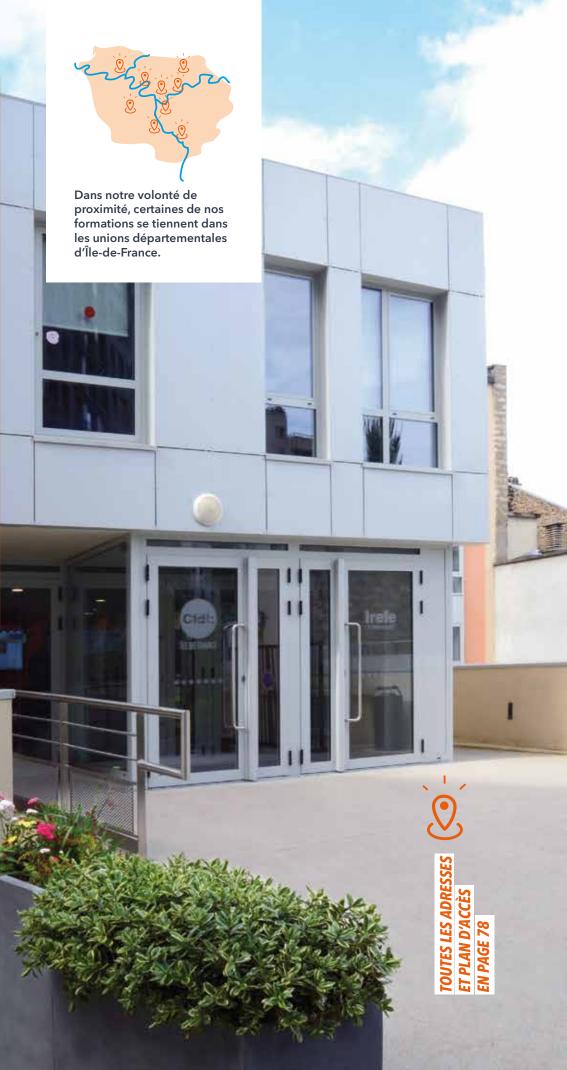
DES - LOCAUX CONFORTABLES

SITUÉ EN FACE DU PARC DES BUTTES-CHAUMONT, L'IMMEUBLE DE L'IREFE EST EN RETRAIT DE LA RUE DE CRIMÉE ET À L'ABRI DES BRUITS DE LA VILLE.

DANS DES SALLES SPACIEUSES, L'ÉQUIPE DE L'IREFE ANIME LES FORMATIONS POUR PLUS DE 2000 STAGIAIRES CHAQUE ANNÉE.







LES AGRÉMENTS DE L'IREFE

L'IREFE EST UN ORGANISME DE FORMATION ENREGISTRÉ SOUS LE NUMÉRO 1175 080 40 75. L'IREFE BÉNÉFICIE DE TOUS LES AGRÉMENTS LUI PERMETTANT DE PROPOSER DES FORMATIONS POUR LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET D'ÊTRE RECONNU PAR LES ACTEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE CAR L'IREFE EST CERTIFIÉ QUALIOPI.

AGRÉMENTS DU MINISTÈRE DU TRAVAIL POUR DISPENSER LES FORMATIONS DES MEMBRES
DES **CHSCT** ET DU **COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE**PRÉVUES PAR LA LOI.

AGRÉMENT CSE ÉCONOMIQUE 84 1511 AGRÉMENT CSE SSCT 85 808

LES STAGES CSE DE CE CATALOGUE BÉNÉFICIANT DE L'UN DE CES DEUX AGRÉMENTS SONT IDENTIFIÉS PAR L'ICÔNE CI-CONTRE.

AGRÉMENT DU MINISTÈRE DU TRAVAIL POUR RÉALISER DES FORMATIONS RELEVANT DU CONGÉ DE FORMATION ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET SYNDICALE (CFESS), PAR DÉLÉGATION DE L'INSTITUT CONFÉDÉRAL D'ÉTUDES ET DE FORMATION SYNDICALE DE LA CFDT. DÉLÉGATION ICEFS, ARRÊTÉ DU 02/01/2019 JO DU 06/01/2019.

AGRÉMENT DU MINISTÈRE DU TRAVAIL POUR RÉALISER DES FORMATIONS RELEVANT DU CONGÉ DE FORMATION POUR LA FORMATION DES CONSEILLERS PRUD'HOMMES (ISEFOJ) DE LA CFDT.

DÉLÉGATION ISEFOJ, ARRÊTÉ DU 30/03/2018
JO DU 4/04/2018.







SELON LES CAS, VOUS POUVEZ MOBILISER
DIFFÉRENTS DROITS POUR PARTIR EN
FORMATION; REPORTEZ-VOUS À LA FIN
DU CATALOGUE POUR EN SAVOIR PLUS OU
TÉLÉCHARGEZ LE GUIDE « COMMENT PARTIR
EN FORMATION? » ACCESSIBLE SUR IREFE.COM.



CATALOGUE IREFE N°38 - 2021

LES PARTENAIRES DE L'IREFE

L'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes est le premier organisme de formation professionnelle qualifiante pour adultes. Membre du service public de l'emploi, l'Afpa propose des formations qualifiantes sanctionnées par un titre professionnel du ministère du Travail.



Le Conservatoire national des arts et métiers est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche français dédié à la formation pour adultes placé sous la tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur.



CES PARTENAIRES DE L'IREFE VOUS ACCOMPAGNENT DANS LE CADRE DE LA VALORISATION DU PARCOURS MILITANT (REPORTEZ-VOUS À LA P. 59)

CABINETS D'EXPERTISE CSE











La Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France est un organisme de Sécurité sociale qui intervient dans la prévention des risques professionnels.



L'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph) est un organisme paritaire français institué par la loi du 10 juillet 1987 pour favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé.



L'Institut des sciences sociales du travail (ISST) a été créé en 1951 sous la double égide de l'université de Paris I et du Ministère du travail. L'ISST est un lieu privilégié d'échange entre les organisations syndicales et le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche.

CATALOGUE IREFE N°38 - 2021

SOMMAIRE DES FORMATIONS DE L'IREFE

PARCOURS IDENTITAIRE

16

- 16 DÉCOUVERTE DE LA CFDT
- 17 ADHÉRENT CFDT, BIENTÔT RETRAITÉ

PARCOURS INSTANCE REPRESENTATIVE DU PERSONNEL

20

PARCOURS FORMATION INITIALE DU CSE

- 20 CSE MOINS DE 50 SALARIÉS
- 21 CSE SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) MOINS DE 300 SALARIÉS
- 22 CSE FORMATION ÉCONOMIQUE
- 23 CSE SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) PLUS DE 300 SALARIÉS

PARCOURS FORMATION ASSOCIÉE DU CSE

- 24 SECRÉTAIRE DU CSE
- 25 TRÉSORIER DU CSE
- 26 PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS
- 27 CSE AGIR SUR LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE & FINANCIÈRE
- 28 RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENT SEXISTES

PARCOURS FORMATION COMPLÉMENTAIRE DU CSE

- 29 DIAGNOSTIC DU MANDAT AVANT RENOUVELLEMENT
- 30 INVESTIR LES ENJEUX EN MATIÈRE DE SANTÉ AU TRAVAIL
- 31 CHSCT
- **59** VALORISATION DU PARCOURS MILITANT
- **60** REPÉRER LES FORMATIONS POUR VALORISER SES COMPÉTENCES

32

LE FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SYNDICALE

- 32 PARCOURS DE FORMATION DU DÉLÉGUÉ SYNDICAL
- 33 DÉLÉGUÉ SYNDICAL
- 34 ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE
- 35 PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION
- 36 ZOOM AGIR COLLECTIVEMENT

COMMUNICATION

- 38 COMMUNICATION ÉCRITE
- 39 PRENDRE LA PAROLE
- 40 CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE

SANTÉ AU TRAVAIL

- 42 DOCUMENT UNIQUE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
- 43 INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP
- 44 PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL L'ARBRE DES CAUSES
- **45** RISQUES PSYCHOSOCIAUX

AXES ET THÈMES REVENDICATIFS CFDT

- 46 ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE
- **47** COMPÉTENCES, DE QUOI PARLONS-NOUS ET SUR QUOI DEVONS-NOUS AGIR ?
- **48** FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
- 49 LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS
- **50** VIOLENCES SEXUELLES & SEXISTES AU TRAVAIL

DÉVELOPPEMENT-REPRÉSENTATIVITÉ

- 51 FAIRE ADHÉRER
- 52 PRÉPARER LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

5 DROIT D

FORMATION AUX FONCTIONS JURIDIQUES DROIT DU TRAVAIL

- 37 ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS
- 53 LES FONDAMENTAUX DU DROIT SOCIAL



DOMAINE FORMATION DES RESPONSABLES DE SYNDICAT CFDT

54

FORMATION EN ÉQUIPE DE RESPONSABLES

54 FORMATIONS À LA DEMANDE POUR LES SYNDICATS

FORMATION À LA PRISE DE RESPONSABILITÉ

- 55 SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE SYNDICAT
- 56 TRÉSORIER DE SYNDICAT
- 57 RESPONSABLE DE DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT
- 58 RESPONSABLE DE FORMATION DU SYNDICAT

NOS TARIFS

FINANCEMENT PAR				
	ENTREPRISE*	CSE		
1 JOUR	365 €	315 €		
2 JOURS	730 €	630 €		
3 JOURS	1095 €	945 €		
4 JOURS	1460 €	1260 €		
5 JOURS	1825 €	1575 €		



SI VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS, NE RENONCEZ PAS À VOTRE PROJET DE FORMATION ET CONTACTEZ SANS TARDER VOTRE SYNDICAT OU L'IREFE AU 01 42 03 05 05.

TARIF POUR LA FORMATION CSE SSCT

Le tarif entreprise appliqué par l'IREFE est en référence au coût réglementaire de l'année, soit 36 fois le SMIC horaire par jour.

* Tarif réglementé R.2315-21 du Code du travail dépenses de formation SSCT.

SMIC horaire 2020 : 10.15 € x 36 : 365.40 €.



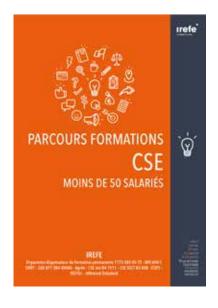
Il s'élève à 365 € par jour et par personne (selon le Smic horaire de 2020). L'IREFE n'applique pas le tarif Smic de l'année en cours mais celui de l'année N-1.



RETROUVEZ CES PLAQUETTES SUR NOTRE SITE:









WWW.IREFE.COM

DÉCOUVERTE DE LA CFDT

 $\sum_{i=1}^{n}$

ADHÉRENT À LA CFDT, DÉCOUVREZ SON ACTION, SON ORGANISATION, SON HISTOIRE ET LES VALEURS QU'ELLE PORTE.

JOURS



- Identifier les caractéristiques du syndicalisme CFDT
- Comprendre et participer à l'action de la CFDT



Aucun pré-requis, être adhérent ·e CFDT



Secteur public et privé



Travaux de groupe, exposés



- Définition du syndicalisme Valeurs de la CFDT
- Histoire des organisations syndicales de travailleurs en France
- Organisation de la CFDT Moyens de l'action syndicale
- Axe revendicatif de la CFDT portant sur l'insertion des travailleurs en situation de handicap

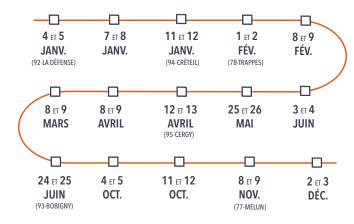


Aucune évaluation



Animateurs de formation

15 DATES



ATALOGUE IREFE N°38 - 2021

ADHÉRENT E CFDT, BIENTÔT RETRAITÉ E

 $\sum_{i=1}^{n}$

LE PASSAGE À LA RETRAITE EST UN MOMENT IMPORTANT DE LA VIE DES SALARIÉS ET AGENTS. AVEC LA CFDT, VOUS POUVEZ RESTER ADHÉRENT OU MILITANT, LE DEVENIR, ET PARTICIPER AINSI À LA CONSTRUCTION DES ACTIONS REVENDICATIVES DES RETRAITÉS.

JOURS



Se situer avec la CFDT comme acteur de la société pendant sa retraite



Aucun pré-requis, être adhérent-e CFDT



Secteur public et privé



Techniques pédagogiques, exposés, travaux de groupe



- Les représentations liées à la retraite
- Les étapes pour préparer sa retraite
- Les structures de retraités dans la CFDT
- Les moyens au service de l'action syndicale des retraités
- Les revendications au service de l'action syndicale des retraités



Aucune évaluation



Animateur de formation de l'Union confédérale des retraités CFDT



- PARCOURS CSE

FORMATION INITIALE

FORMATION CSE ÉCONOMIQUE

- **4 L2315-63**
- **5 jours** à décompter des 12 jours du CFESS
- & Budget de fonctionnement du CSE : 1 575 €
- Budget de fonctionnement du CSE

FORMATION CSE - 50 SALARIÉS

- Rien de prévu
- 2 jours à décompter des 12 jours
- Plusieurs possibilités non prévues par le Code du travail
- Nous contacter ou se rendre sur irefe.com

FORMATION CSE SSCT

- **L2315-18**
- **3 jours** pour les CSE de moins de 300 salariés
- **5 jours** pour les CSE de plus de 300 salariés
- & Entreprise 3 jours: 1 095 € 5 jours: 1 825 €
- Entreprise

CSE - 50 SALARIÉS

Se reporter à CSE SSCT de moins de 300 salariés **3 jours**

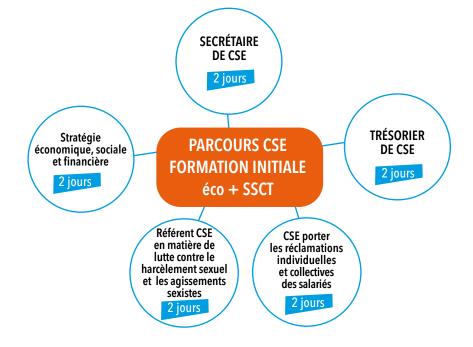
- PARCOURS CSE

FORMATION ASSOCIÉE

L'IREFE vous propose **5 formations** de 2 jours chacune.

Les modalités de prise de congé et de financement ne sont pas réglementées et donc variables en fonction des droits existants dans chaque entreprise et CSE.

Les stagiaires/élu·e·s pourront disposer de droits supplémentaires, d'autres pourront toujours utiliser le droit au CFESS.



FORMATION ÉLU-E AU CSE MOINS DE 50 SALARIÉS

VOTRE PARCOURS DE FORMATION INITIAL D'ÉLU-E EST CONSTITUÉ DE DEUX FORMATIONS : CSE MOINS DE 50 SALARIÉS + CSE SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT).

VOUS POUVEZ SUIVRE L'ENSEMBLE DE CE PARCOURS SUR UNE MÊME SEMAINE OU SÉPARÉMENT.

VOUS DISPOSEZ DU DROIT RÉGLEMENTAIRE AU CONGÉ FORMATION D'ÉLU AU CSE :

- CSE FORMATION MOINS DE 50 SALARIÉS : 2 jours à prendre sur vos 12 jours de CFESS/an (L 2315-63). Page 20.
- CSE FORMATION SSCT: 3 jours en plus (L2315-18). Page 23.



VOUS POUVEZ SUIVRE CES DEUX FORMATIONS SUR LA MÊME SEMAINE EN CONTINU OU SÉPARÉMENT À PLUSIEURS MOIS D'INTERVALLE.



LA FORMATION A UN COÛT. AUSSI, NOUS VOUS INVITONS À RECHERCHER LE FINANCEMENT DE LA FORMATION CSE MOINS DE 50 SALARIÉS EN VOUS RAPPROCHANT DE VOTRE EMPLOYEUR.



Cette formation peut être prise en charge dans le cadre du plan de développement des compétences par l'OPCO (l'IREFE est certifié processus Qualiopi).



PARCOURS IRP

COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)

MOINS DE 50 SALARIÉS



CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA
D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES À
L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT DANS LE CSE.
À COMPLÉTER AVEC LA FORMATION INITIALE
« SSCT MOINS DE 300 SALARIÉS » ET LA
FORMATION COMPLÉMENTAIRE « PORTER
LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES ET
COLLECTIVES DES SALARIÉS. »
CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 18 ET 19).



- Identifier et s'approprier les différentes activités de l'élu au CSE
- Assister les salariés



Aucun - formation initiale de représentant du personnel au CSE moins de 50 salariés



Élu-e CSE de moins de 50 salariés - Secteur privé



Pédagogie active, alternance de méthodes affirmative, interrogative et active



- Rôle et mission de l'instance CSE
- Fonctionnement légal du CSE
- Les consultations particulières du CSE
- Moyens d'action du représentant du personnel au CSE
- Les réunions du CSE Moyens et outils de communication du CSE
- Rencontrer les salariés et recueillir leurs réclamations individuelles et collectives – Droit d'alerte du CSE
- Les modalités de saisine de l'inspection du travail



Auto-diagnostics sur le fonctionnement de l'instance et sur son rôle d'élu - avec quizz



Animateurs de formation





FORMATION INITIALE AU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)

PARCOURS IRP



COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) MOINS DE 300 SALARIÉS



CETTE FORMATION OBLIGATOIRE RÈGLEMEN-TAIREMENT VOUS PERMETTRA D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT CSE EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT). CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 18 ET 19).

JOURS



- Développer les attitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et les capacités d'analyse des conditions de travail
- S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail



Aucun pré-requis, formation réglementaire initiale de représentant du personnel au CSE en charge des attributions santé au travail



Élu·e·s CSE de moins de 300 salariés - Secteur privé



Pédagogie active, alternance de méthode interrogative, active et affirmative



- Rôle et fonctionnement du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Informations et consultations obligatoires
- Moyens d'action du représentant du personnel en CSE
- Positionnement à l'égard des autres acteurs de la santé au travail
- Obligations de l'employeur en matière de santé au travail
- Analyse du travail et impact sur la santé des salariés
- Principes et outils de prévention des risques professionnels
- Champ des conditions de travail
- Les documents obligatoires (PAPRIPACT, Document Unique...)
- Sensibilisation à la méthode « Arbre des causes » et à l'emploi des salariés en situation de handicap



Auto-évaluations sur le fonctionnement de l'instance et sur son rôle de représentant du personnel

Animateurs de formation - Inspecteur du travail

7
DATES





COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE FORMATION ÉCONOMIQUE



CETTE FORMATION OBLIGATOIRE RÈGLEMEN-TAIREMENT VOUS PERMETTRA D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES À L'EXERCICE DE VOTRE NOUVEAU MANDAT DANS LE CSE. À COMPLÉTER AVEC LA FORMATION INITIALE OBLIGATOIRE « SSCT PLUS DE 300 SALARIÉS ». CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 18 ET 19).



JOURS

- Identifier et s'approprier les différentes activités de l'élu au CSE
- Construire et mettre en œuvre une démarche pour promouvoir et agir sur la politique générale de l'entreprise
- Recueillir et porter les réclamations individuelles et collectives des salariés



Aucun - formation initiale réglementaire des représentants du personnel au CSE, exercer le mandat de représentant du personnel au CSE



Élu·e CSE de plus de 50 salariés - Secteur privé



Échange de pratiques, études de cas, exposés, travaux de groupe, travail individuel



- Rôle et mission de l'instance CSE
- Fonctionnement légal du CSE
- Informations et consultations obligatoires
- Moyens d'action du représentant du personnel au CSE
- Moyens et outils de communication du CSE
- Base de données économiques et sociales (BDES)
- Rencontrer les salariés et recueillir leurs réclamations individuelles et collectives
- Recours à l'expertise
- Actions de l'instance en matière de prévention des risques professionnels et pour l'emploi des salariés en situation de handicap



Exercices, étude de cas et mises en situation



8 DATES



Animateurs de formation - Cabinet d'expertise du CSE

23

FORMATION INITIALE AU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)

PARCOURS IRP



COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) PLUS DE 300 SALARIÉS



CETTE FORMATION OBLIGATOIRE RÈGLEMEN-TAIREMENT VOUS PERMETTRA D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT CSE EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT).

CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 18 ET 19).



- Développer les attitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et les capacités d'analyse des conditions de travail
- S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail



Aucun - formation initiale de représentant du personnel au CSE -50 salariés



Élu·e CSE de moins de 50 salariés - Secteur privé



Échange de pratiques, étude de cas, exposés, travaux de groupe, travail individuel



- Rôle et fonctionnement du CSE et de la commission en matière de santé, sécurité et conditions de travail et liens avec la commission SSCT
- Informations et consultations obligatoires
- Moyens d'action du représentant du personnel en CSE et du membre de la commission – Positionnement à l'égard des autres acteurs de la santé au travail – Obligations de l'employeur en matière de santé au travail – Analyse du travail et impact sur la santé des salariés
- Principes et outils de prévention des risques professionnels
- Champ des conditions de travail
- Axes revendicatifs en matière de qualité de vie au travail
- Les documents obligatoires (PAPRIPACT, Document Unique...)
- Sensibilisation à la méthode « Arbre des causes » et à l'emploi des salariés en situation de handicap



Auto-évaluations sur le fonctionnement de l'instance et sur son rôle de représentant du personnel



Animateurs de formation - Référent handicap - Inspecteur du travail





ORMATIO.

CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT DE SECRÉTAIRE AU SEIN DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE.

AVOIR SUIVI LA FORMATION CSE ÉCONOMIQUE. CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 18 ET 19).



JOURS

- Identifier le rôle et les fonctions du secrétaire du CSE
- Construire son rôle stratégique de secrétaire du CSE



Exercer le mandat de Secrétaire au CSE et avoir suivi une formation initiale au CSE



Secteur privé



Pédagogie active - alternance des méthodes actives, interrogatives et affirmatives



- Les attributions du secrétaire du CSE et les moyens mis à sa disposition
- Les réunions du CSE et leurs modalités de fonctionnement
- Différenciation des niveaux information, consultation et négociation
- Les différentes activités de communication : au sein du comité, des commissions et auprès des salariés
- L'action du secrétaire du CSE sur l'emploi des salariés en situation de handicap



Exercices individuels, études de cas et autodiagnostic de son rôle de Secrétaire du CSE



Formateur-consultant

20 ET 21 MAI

14 ET 15 16 ET 17 OCT. DÉC.

TRÉSORI-ER-ÈRE **DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE**



CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT SPÉCIFIQUE AU SEIN DE CETTE INSTANCE.

CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 18 ET 19).

JOURS



- Repérer le rôle spécifique du trésorier, ses prérogatives et ses obligations
- Élaborer et contrôler le budget du CSE
- Identifier les responsabilités politiques, juridiques et comptables du trésorier



Excercer le mandat de trésorier du CSE et avoir suivi une formation intiale CSE



Secteur privé



Étude de documents, étude de cas, exposés



- Rôle du trésorier du CSE
- Organisation de la comptabilité : le plan comptable, le bilan, le compte de résultat
- Ressources du CSE
- Les deux budgets du CSE
- Gestion des activités sociales et culturelles



Certification des comptes



Exercices individuels et en groupes



Expert-comptable



FORMATION ASSOCIÉE DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)

PARCOURS IRP

COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE



PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS



POUR PORTER LES RÉCLAMATIONS
INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES SALARIÉS,
IL VOUS FAUT RENCONTRER ET ÉCOUTER LES
SALARIÉS POUR RECUEILLIR LES DEMANDES
AFIN DE LES PRÉSENTER À L'EMPLOYEUR DANS
LE CADRE DU CSE, DE COMMISSIONS ET/OU
D'ENTRETIENS FACE À L'EMPLOYEUR.

CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 18 ET 19).



- Recueillir les réclamations individuelles et collectives des salariés
- Porter les réclamations auprès de l'employeur



Connaître les attributions et le fonctionnement du CSE (questionnaire préalable)



Secteur privé



Mises en situation, échange de pratiques, travaux de groupe, exposés, moyens d'action du représentant du personnel pour répondre à la prévention des risques professionnels



- Méthode de recueil des réclamations des salariés
- Distinguer les réclamations individuelles et collectives
- Méthode pour porter ces réclamations auprès de l'employeur
- Le représentant du personnel au CSE et l'activité de la section syndicale



INTERVENANTS

Auto-positionnement continu

Animateurs de formation







COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE AGIR SUR LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE & FINANCIÈRE

ÉLU-E DU CSE, CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE COMPRENDRE ET DE FAIRE ÉVOLUER LES PROJETS STRATÉGIQUES PRÉSENTÉS PAR VOS DIRECTIONS.

AVOIR SUIVI LA FORMATION CSE OU AVOIR ÉTÉ ÉLU PENDANT AU MINIMUM UN MANDAT. CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 18 ET 19).



JOURS

- Analyser et anticiper les répercussions de la politique économique, financière et sociale de l'entreprise
- Se positionner et argumenter en termes d'orientations stratégiques lors des procédures d'information et de consultation



Connaître les attributions et le fonctionnement du CSE



Secteur privé



Exposés, étude de documents, travaux de groupe



- Situation économique de l'entreprise
- Documents économiques et financiers fournis au CSE
- Lecture et analyse des documents économiques de l'entreprise
- Construction motivée des avis rendus en CSE



Exercices



Formateur-consultant - Cabinet d'expertise en CSE

2



ORMATION

PARCOURS IRP

RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES



DÉSIGNÉ-E COMME RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES, CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE DÉFINIR VOTRE RÔLE ET LES ACTIONS POSSIBLES POUR MENER VOTRE ACTIVITÉ AU SEIN DE L'INSTANCE CSE. AVOIR SUIVI LA FORMATION INITIALE CSE SSCT. CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 18 ET 19).



- Identifier le rôle et les attributions du référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Construire et mettre en œuvre une démarche pour lutter contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes



Être élu·e au CSE et avoir le mandat de référent·e - Connaître les attributions et le fonctionnement du CSE (questionnaire préalable)





Travaux de groupe, jeux-cadres, apports théoriques et méthodologiques, mises en situation



- Historique et définitions du harcèlement sexuel et des agissements sexistes
- Les différents types de harcèlement sexuel
- Les obligations légales de l'employeur en matière de harcèlement sexuel
- Le rôle et les attributions du référent CSE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Les risques de harcèlement sexuel
- Les moyens pour lutter contre le harcèlement sexuel
- Mise en pratique d'une démarche de lutte contre le harcèlement sexuel



Exercices, quizz



Formateur - Secrétaire régional·e





CATALOGUE IREFE N°38 - 202



COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE DIAGNOSTIC DU MANDAT AVANT RENOUVELLEMENT



VOUS ÊTES ÉLU-E-S EN CSE DEPUIS 2018 ET N'AVEZ PAS PU SUIVRE DE FORMATION INITIALE. VOUS AVEZ ACQUIS UNE EXPÉRIENCE SUFFISANTE POUR SUIVRE CETTE FORMATION QUI VOUS PERMETTRA DE TIRER UN BILAN DE CE PREMIER MANDAT, DE RÉALISER UN DIAGNOSTIC DU FONCTIONNEMENT DE L'INSTANCE POUR PRÉPARER ET AGIR AU COURS DU SECOND.

JOURS



- Identifier et analyser le fonctionnement du comité social et économique et ses relations avec les différents acteurs internes et externes
- Établir un diagnostic en vue d'optimiser l'organisation fonctionnelle et relationnelle du CSE pour prévoir les axes d'amélioration en vue du renouvellement de mandat



Avoir suivi une formation initiale CSE économique ou exercer son mandat au CSE depuis 2018 (questionnaire préalable)



Élu-e-s en CSE en 2018 ou début 2019



Pédagogie active (affirmative, interrogative, active dont méthode de co-développement)



- Retour d'expérience sur le mandat, le rôle et les attributions du CSE
- Analyse des modes de fonctionnement du CSE
- Communication entre la délégation CSE et les salariés.
- Relations entre l'instance CSE et les commissions du CSE
- Le lien avec les représentants syndicaux au CSE
- Interaction entre le CSE et les représentants de proximité le cas échéant
- Liens entre le CSEE et le CSE central le cas échéant
- Réflexion collective sur un cas concret choisi par le groupe et traité par la méthode de co-développement



Outil de diagnostic, quizz et auto positionnement



Formateur-consultant





FORMATION COMPLÉMENTAIRE DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)

PARCOURS IRP



COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) DIAGNOSTIC



INVESTIR LES ENJEUX EN MATIÈRE DE SANTÉ AU TRAVAIL



VOUS ÊTES ÉLU-E-S AU CSE, MEMBRES DE LA COMMISSION SSCT OU REPRÉSENTANT∙E DE PROXIMITÉ EN CHARGE DES ATTRIBUTIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ AU TRAVAIL DEPUIS PLUS DE DEUX ANS. VOUS VOULEZ RENFORCER VOS CONNAISSANCES ET VOS PRATIQUES EN MATIÈRE D'ACTIONS D'AMÉLIORATION ET DE POLITIQUE DE PRÉVENTION. CETTE FORMATION EST L'OCCASION DE RÉALISER UN BILAN OU DIAGNOSTIC D'ACTIONS EN VUE DE PRÉPARER LE SECOND MANDAT DANS CE DOMAINE.



- Renforcer son rôle stratégique de représentant du personnel expérimenté en santé au travail pour mesurer les risques professionnels et proposer des actions d'amélioration des conditions de travail.
- S'approprier les thématiques actuelles en matière d'amélioration de la santé au travail et innover dans la prévention.



Avoir suivi la formation initiale CSE SSCT ou avoir exercé un mandat d'élu en CSE depuis au moins deux ans



Élu-e-s en CSE ou membres de la commission SSCT



Travail individuel préalable portant sur un diagnostic – Formation en présentiel : pédagogie active (alternance méthodes affirmative, interrogative et active)



CONTENU

- Retour d'expériences des actions menées dans son mandat au CSE
- Santé-sécurité : analyse de la qualification des accidents du travail, des accidents de trajets, des maladies professionnelles et des indicateurs de santé
- Les évolutions législatives
- Pratique du dialogue social pour agir sur les conditions de travail dont les axes revendicatifs en matière de qualité de vie au travail
- Les analyses des modes d'organisation du travail et leur impact sur la santé au travail
- La prise en charge du dossier handicap
- Rôle, mission et lien entre les actions du CSE, la commission SSCT et les représentants de proximité
- Positionnement à l'égard des autres acteurs de la santé au travail
- Mobilisation des principes et outils de prévention des risques
- Proposition d'actions innovantes en matière de prévention des risques professionnels



INTERVENANT

Auto-évaluations sur fonctionnement de l'instance et sur son rôle de représentant du personnel en matière de santé au travail

Intervenant en prévention des risques professionnels







CHSCT

CETTE FORMATION OBLIGATOIRE
RÈGLEMENTAIREMENT VOUS PERMETTRA
D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES
À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT.



- Identifier et s'approprier les différentes activités du représentant du personnel au CHSCT
- Construire et mettre en œuvre une démarche pour agir sur la santé au travail



Aucun pré-requis, formation initiale à la prise de mandat au CHSCT



Secteur public



Échange de pratiques, exercices, exposés, travaux de groupe, travail individuel



- Rôle et missions du CHSCT
- Fonctionnement de l'instance
- Informations et consultations obligatoires du CHSCT
- Moyens d'action du représentant du personnel
- Articulation avec les autres instances représentatives du personnel
- Positionnement à l'égard des autres acteurs de la santé au travail
- Obligations de l'employeur
- Analyse du travail et impact sur la santé des salariés
- Principes et outils de prévention des risques (PAPRIPACT, Document Unique, Arbre des causes)
- Axes revendicatifs en matière de qualité de vie au travail
- L'emploi des salariés en situation de handicap



Auto-évaluations sur le fonctionnement de l'instance CHSCT et sur son rôle de représentant du personnel



Animateurs de formation – Ergonome et référent handicap (uniquement pour la formation CHSCT +300)

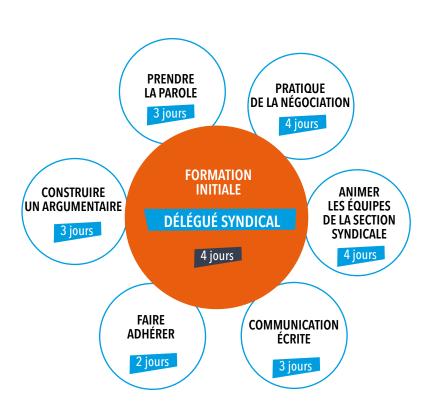




CATALOGUE IREFE N°38 - 202

- LE PARCOURS FORMATION DÉLÉGUÉ·E SYNDICAL·E

LA FORMATION INITIALE DÉLÉGUÉ SYNDICAL EST INCONTOURNABLE. CE MANDAT SYNDICAL EST CONSTITUÉ DE 6 DOMAINES D'ACTIVITÉS. NOUS VOUS PROPOSONS POUR CHACUN DE CES DOMAINES UNE FORMATION SPÉCIFIQUE.



VOUS POURREZ AUSSI PARTICIPER AUX ABC D'IREFE : UNE DEMI-JOURNÉE CONSACRÉE À UN THÈME D'ACTUALITÉ.

DÉLÉGUÉ·E SYNDICAL·E

VOUS REPRÉSENTEZ LA CFDT DANS VOTRE ENTREPRISE, VOUS DEVEZ DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES MULTIPLES. CETTE FORMATION INITIALE VOUS PROPOSE DE CONSTRUIRE VOTRE RÔLE DE DÉLÉGUÉ SYNDICAL ET DE RENFORCER VOS MOYENS D'ACTION. ELLE SERA À COMPLÉTER PAR D'AUTRES FORMATIONS (CF. PAGE 32).

JOURS



- Identifier les missions et les attributions du délégué syndical
- Construire son rôle de délégué syndical
- Promouvoir une démarche d'action collective et de négociation dans l'entreprise



Exercer le mandat de délégué syndical





Échange de pratiques, travaux de groupe, exercices, mise en situation



CONTENU

- Rôle et fonctions du délégué syndical
- Repérage de l'environnement du délégué syndical



- Place du délégué syndical CFDT dans la section syndicale d'entreprise
- Rôle du déléqué syndical dans la négociation collective
- Construction du dialogue social
- Accord pour les travailleurs en situation de handicap
- Axes revendicatifs CFDT



Auto-positionnement continu par exercices individuels, de groupes et mise en situation



Formateur – Secrétaire régional·e de la CFDT Île-de-France





CATALOGUE IREFE N°38 - 2021

ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE



SECRÉTAIRE DE SECTION OU DÉLÉGUÉ SYNDICAL, CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE CONSTRUIRE VOTRE RÔLE POUR CONDUIRE LE TRAVAIL D'ÉQUIPE DE LA SECTION SYNDICALE ET POUR METTRE EN ŒUVRE DE FAÇON DÉMOCRATIQUE DES PROJETS SYNDICAUX.



- Identifier le rôle et les fonctions de l'animateur de la section syndicale CFDT
- Mettre en œuvre un travail collectif pour une action syndicale



Connaissance de base du fonctionnement de la CFDT. Avoir le mandat de délégué syndical (privé) ou de secrétaire de section (public)



Secteur public et privé



Exposés, mises en situation, étude de cas, travaux de groupe



- Rôle et fonction d'animateur du collectif de la section syndicale
- Conduite de réunion
- Mise en place du plan de travail de la section syndicale
- Communication interne et externe de la section
- Gestion et animation d'équipes
- Éléments favorisant une action collective syndicale



- Freins et obstacles à la réalisation d'un travail d'équipe

Auto-positionnement continu, étude de cas et mise en situation



Formateur-consultant





PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION

4

JOURS

CETTE FORMATION PRÉSENTE LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU PROCESSUS DE NÉGOCIATION.
ELLE PERMET D'APPROFONDIR LA MÉTHODE GÉNÉRALE LIÉE À L'ACTIVITÉ DE NÉGOCIATEUR.
LA FORMATION S'ADRESSE AUX MILITANTS D'ENTREPRISE OU D'ÉTABLISSEMENT QUI SONT AMENÉS À NÉGOCIER EN TANT QUE DÉLÉGATION CFDT.

CETTE FORMATION NE TRAITE PAS D'UN THÈME DE NÉGOCIATION EN PARTICULIER MAIS DE L'ACTIVITÉ DE NÉGOCIATEUR.



- Identifier les différentes situations de négociation
- Analyser le processus de négociation
- Préparer et conduire une négociation



Être amené.e à représenter la CFDT dans une négociation



Secteur public et privé



Alternance de travaux individuels et en groupe, jeux de rôle, exposés



- Différentes situations de négociation
- Repères théoriques sur les modes de négociation
- Étapes clés du processus de négociation
- Stratégies d'acteurs dans une négociation
- Entraînements à la négociation
- Place de la communication dans la négociation
- Compétences nécessaires du négociateur et/ou de l'équipe de négociation



Mises en situation de négociation

Formateurs-consultants

4 DATES

18 AU 21	25 AU 28	27 AU 30	2 AU 5
JANV.	MAI	SEPT.	NOV.

FORMATION COMPLÉMENTAIRE

LE FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SYNDICALE

ZOOM - AGIR COLLECTIVEMENT



JOURS EN INTERNAT **VOUS ÊTES MILITANT D'UNE SECTION** SYNDICALE. CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE DÉCOUVRIR LES ENJEUX DU TRAVAIL COLLECTIF ET LES MOYENS **QUI LE FAVORISENT.**

IL EST IMPÉRATIF DE S'INSCRIRE AU MOINS À DEUX D'UNE MÊME SECTION SYNDICALE ET D'AVOIR DÉJÀ SUIVI LA FORMATION « DÉCOUVERTE DE LA CFDT ».



- Identifier les enjeux du collectif dans l'action syndicale
- S'approprier des méthodes de pratiques collectives syndicales



Exercer un mandat de représentant syndical CFDT



Secteur public et privé



Exposés, travaux de groupe, ateliers pédagogiques



- Composition des différents collectifs syndicaux
- Place de l'acteur dans les collectifs syndicaux CONTENU
 - Fonctionnement d'un collectif
 - Ateliers de pratiques syndicales portant sur des thèmes revendicatifs
 - Méthode d'élaboration collective de projet d'action



Travail de sous-groupes en ateliers



Animateurs de formation, responsable régional et délégué régional de la CFDT Île-de-France





ASSISTANCE JURIDIQUE **DES SALARIES**



JOURS EN 2 SESSIONS DE 3 JOURS

VOUS ÊTES SOLLICITÉ AU QUOTIDIEN PAR LES SALARIÉS SUR DES QUESTIONS JURIDIQUES. LE DROIT DU TRAVAIL EST UN OUTIL POUR VOTRE ACTION. CE CYCLE DE FORMATION DE SIX JOURS **VOUS PERMETTRA DE REPÉRER LE CADRE JURIDIQUE** DANS LEQUEL VOUS ORGANISEZ LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES SALARIÉS ET DES ADHÉRENTS CFDT. **VOUS DEVEZ ÊTRE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL** AU CSE, ÉLU, REPRÉSENTANT DE PROXIMITÉ, DÉLÉGUÉ SYNDICAL, REPRÉSENTANT DE SECTION OU REPRÉSENTANT SYNDICAL. FORMATION PRÉFÉRABLE RECOMMANDÉE : LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL (P. 53).



- Acquérir les connaissances de base du droit du travail
- Construire une pratique dans l'utilisation du droit du travail pour défendre les salariés



Exercer le mandat de représentant du personnel. Connaissances de base du droit : se référer au programme de la formation « Les fondamentaux du droit du travail »



Secteur privé



Échange de pratiques, étude de documents, étude de cas, apports théoriques



- Bases et principes du droit du travail
- Contrat de travail : CDI, CDD...
- Modification du contrat de travail
- Causes et ruptures du contrat de travail

Droits à l'assistance de l'adhérent CFDT

- Statut des travailleurs en situation de handicap
- Préparation de l'entretien et de l'assistance du salarié

Exercices, étude de cas, quizz



Formateur-consultant

17 AU 19 MAI 10 AU 12 FÉV. 31 AU 2 MAR./AVR. 14 AU 16 JUIN

04 AU 06 OCT. 08 AU 10 NOV.

FORMATION COMPLÉMENTAIRE
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET SYNDICAUX
COMMUNICATION

COMMUNICATION ÉCRITE



JOURS

VOUS DEVEZ RÉDIGER DIFFÉRENTS TYPES
D'ÉCRITS POUR INFORMER, EXPLIQUER,
RENDRE COMPTE, MOBILISER...
CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA D'ÊTRE
PLUS AUTONOME ET EFFICACE DANS LE CHOIX
DU CONTENU ET DES SUPPORTS DE VOTRE
COMMUNICATION.

APPORTEZ VOS DOCUMENTS ÉCRITS (TRACTS, JOURNAUX, COMPTES-RENDUS...). NOUS LES ÉTUDIERONS DANS LE CADRE D'EXERCICES PRATIQUES AU COURS DE LA FORMATION.



- Découvrir les caractéristiques et spécificités des différents écrits et de leurs supports
- Mettre en pratique différentes techniques de communication écrite



Exercer un mandat de représentant syndical ou du personnel ayant pour activité de réaliser des supports de communication



Représentants du personnel et syndicaux CFDT du secteur public et privé



Échange de pratiques, exercices, exposés



- Les obstacles rencontrés à l'écrit
- Les pratiques de communication écrite
- La structure d'un écrit et la recherche du message essentiel
- La rédaction : les facteurs de lisibilité et de visibilité
- Les différents supports de diffusion dont les outils numériques et réseaux



Exercices et réalisation d'écrits



Formateurs





PRENDRE LA PAROLE

JOURS

VOUS DEVEZ PRENDRE LA PAROLE AU QUOTIDIEN, DIALOGUER, RECUEILLIR DE L'INFORMATION, ANIMER DES RÉUNIONS...

CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA D'AMÉLIORER VOTRE COMMUNICATION ORALE À PARTIR D'UN TRAVAIL SPÉCIFIQUE SUR VOS RESSOURCES PERSONNELLES DE COMMUNICANT.



- Identifier les mécanismes de communication de la prise de parole en public
- Acquérir les techniques et points d'appui indispensables dans l'exercice de la prise de parole



Exercer un mandat de représentant syndical ou du personnel CFDT



Secteur public et privé



Partage et analyse des expériences, exercices, exposés, étude de cas



- Schéma et fonctions de la communication
- Les fondamentaux de la communication non verbale : ancrage, regard, présence, respiration
- Communication verbale : niveaux de langage, de discours, cœur de message...
- La respiration « ventrale » pour gérer son stress et canaliser son énergie
- Structuration du discours (différents types de plans)
- L'adaptation au message et à l'interlocuteur



Exercices en continu

Comédienne-formatrice





FORMATION COMPLÉMENTAIRE DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET SYNDICAUX COMMUNICATION

CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE



LORS DE VOS PRISES DE PAROLE, VOUS AVEZ BESOIN DE CONVAINCRE. CETTE FORMATION **VOUS PERMETTRA D'AMÉLIORER VOTRE FORCE** DE CONVICTION EN VOUS APPUYANT SUR UNE STRATÉGIE HORS DE TOUTE MANIPULATION. POUR VOUS INSCRIRE, VOUS DEVEZ AVOIR PARTICIPÉ À LA FORMATION « PRENDRE LA PAROLE » OU « PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION ».



- Identifier les enjeux et les logiques d'argumentation
- Préparer ses arguments en utilisant une méthodologie
- Adapter son argumentation en fonction des situations



Avoir suivi la formation PRENDRE LA PAROLE OU PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION



Secteur public et privé



Partage et analyse des expériences, exercices



- L'argumentation dans la communication
- Analyse de la situation et des interlocuteurs
- Sélection des arguments par une typologie
- Différents types de raisonnement
- Les trois registres du discours
- Différents types de plan



Autopositionnement continu avec exercices



Comédienne-formatrice

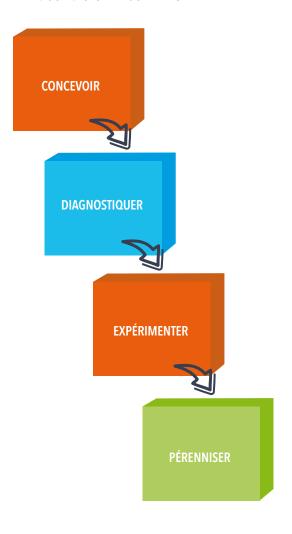




LE PARCOURS SANTÉ AU TRAVAIL

NOUS VOUS PROPOSONS PLUSIEURS THÈMES DE FORMATIONS QUI PEUVENT ÊTRE SUIVIES À LA SUITE DE LA FORMATION INITIALE CSE SSCT OU CHSCT.

Dans toutes ces formations, vous retrouverez la démarche QVT de l'ANACT :



DOCUMENT UNIQUE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

 \int

LES RISQUES PROFESSIONNELS MENACENT LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE DES SALARIÉS. CETTE FORMATION VOUS AIDERA À PRENDRE VOTRE PLACE COMME ACTEUR ESSENTIEL DANS LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS L'ENTREPRISE.

JOURS



- Identifier le cadre réglementaire et les enjeux de la prévention des risques professionnels
- Agir sur la prévention des risques professionnels



Connaître les attributions des IRP en matière de santé au travail (questionnaire préalable)



Secteur public et privé



Exposés, travaux de groupe, exercices



- Enjeux de la prévention
- Différents acteurs et leurs contributions
- Composantes du risque professionnel
- Principes généraux de la prévention des risques professionnels
- Cotation et classement des risques professionnels
- Indicateurs des accidents de travail et maladies professionnelles
- Plan de prévention des risques professionnels
- Documents obligatoires : DUER et PAPRIPACT



Exercices et quizz



Intervenant en prévention des risques professionnels





CATALOGUE IREFE N°38 - 2021

INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP

3

JOURS

LA CFDT AGIT POUR L'INSERTION ET LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES SALARIÉS EN SITUATION DE HANDICAP. DES DISPOSITIONS LÉGALES EXISTENT. LE RECRUTEMENT EN ENTREPRISE RESTE DIFFICILE À METTRE EN ŒUVRE, ET EST PARFOIS MAL COMPRIS. CETTE FORMATION VOUS AIDERA À MENER UNE ACTION EFFICACE EN FAVEUR DE CES SALARIÉS.



- Identifier les dispositifs légaux du handicap en France
- Repérer et sensibiliser les acteurs de l'entreprise privée ou publique sur la question de l'emploi des travailleurs en situation de handicap



Exercer un mandat de représentant du personnel ou syndical



Secteur public et privé



Étude de cas, exposés, travaux de groupes



- Dispositions légales en matière de handicap en France
- Travail sur les représentations liées à la situation de handicap
- Identification des acteurs internes et externes
- Modalités d'emploi des salariés en situation de handicap
- Axes revendicatifs CFDT en faveur des travailleurs en situation de handicap



Auto-positionnement continu



Formateur-consultant – Secrétaire régional de la CFDT Île-de-France Intervenant UNIHR TRANSITION





PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL L'ARBRE DES CAUSES

4

JOURS
2 SESSIONS
DE 3 ET 1 JOURS

VOUS SOUHAITEZ RENFORCER VOTRE PRATIQUE D'ANALYSE ET D'ENQUÊTE EN CAS D'ACCIDENT DU TRAVAIL. CETTE FORMATION-ACTION VOUS PERMET D'ACQUÉRIR LA MÉTHODE DE L'ARBRE DES CAUSES.



- Organiser et réaliser une enquête suite à un accident de travail avec la méthode dite de « l'Arbre des causes »
- Concevoir des revendications syndicales en vue d'orienter une politique préventive



Connaître les attributions des IRP en matière de santé au travail (questionnaire préalable)



Secteur public et privé



Étude de cas, exercices, travaux de groupe, réalisation d'une enquête entre les deux sessions



- Processus d'enquête
- L'arbre des causes
- Étude d'un accident du travail survenu dans votre entreprise
- Mise en place d'une stratégie de prévention dans le cadre d'une dynamique syndicale



Réaliser l'analyse d'un accident du travail avec la méthode « L'arbre des causes »



Intervenant en prévention des risques professionnels – Ergonome





RISQUES **PSYCHOSOCIAUX**

JOURS

VOUS SOUHAITEZ AGIR POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS VOTRE ENTREPRISE.

CETTE FORMATION VOUS APPORTERA LES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES POUR METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX.



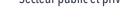
- Situer le rôle du représentant du personnel dans l'action de prévention des risques psychosociaux
- Choisir des méthodes de diagnostic pour agir sur la santé au travail



Connaître les attributions des IRP en matière de santé au travail



Secteur public et privé





Exposés, échange de pratiques, travaux de groupe, exercices



- Définition des risques psychosociaux
- Définition d'un travail de qualité
- Atouts et limites des actions sur les risques professionnels
- Accords nationaux interprofessionnels
- Conditions de réalisation d'entretiens auprès des salariés



Réaliser une enquête auprès des salariés



Formateur-consultant



FORMATION COMPLÉMENTAIRE DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET SYNDICAUX

AXES ET THÈMES REVENDICATIFS CFDT



ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

 $\sum_{i=1}^{n}$

AGIR DANS L'ENTREPRISE SUR CE DOMAINE CONSTITUE UNE OPPORTUNITÉ. CETTE FORMATION S'ADRESSE À TOUS LES MILITANTS QUI SOUHAITENT S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE DE NÉGOCIATION EN PLUS DE L'APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION.



JOURS

- S'approprier le contenu et la démarche de l'accord national interprofessionnel sur la QVT-EP
- Identifier les moyens d'action sur l'égalité professionnelle



Exercer un mandat de représentant syndical ou du personnel CFDT Connaître les principes de la négociation



Secteur public et privé

Exposés, travaux de groupe



- Définition de la qualité de vie au travail et de l'égalité professionnelle
 Le contenu de l'accord national interprofessionnel sur la QVT-EP
- Le droit d'expression des salariés
- Les espaces de discussion des salariés
- Le dispositif légal sur l'égalité professionnelle
- Les moyens d'action pour la prévention des risques professionnels pour agir sur la QVT-EP



Exercices



Formateur-consultant – Secrétaire régional·e de la CFDT Île-de-France





TALOGUE REFE N°38 - 202

FORMATION COMPLÉMENTAIRE DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET SYNDICAUX

AXES ET THÈMES REVENDICATIFS CFDT



COMPÉTENCES, DE QUOI PARLONS-NOUS ET SUR QUOI DEVONS-NOUS AGIR?

JOUR

UN TERME COMPLEXE FAISANT L'OBJET DE DÉFINITIONS DIFFÉRENTES SELON LA PLACE DES ACTEURS QUI SONT AMENÉS À L'UTILISER. CETTE JOURNÉE DE FORMATION RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC DÉFI MÉTIERS (CARIF-OREF FRANCILIEN) VOUS PERMETTRA DE MIEUX COMPRENDRE SON SENS ET LES OUTILS DONT NOUS DISPOSONS POUR AGIR SUR LEUR DÉVELOPPEMENT.

À COMPLÉTER PAR LA FORMATION « FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE » (FPC) P. 48 OU PAR LE DISPOSITIF DE VALORISATION DU PARCOURS MILITANT (VPM) P. 59.



Comprendre les conceptions de la compétence pour agir dans la construction de leur développement.



Exercer un mandat d'élu-e en entreprise ou dans une administration ou de représentant syndical CFDT



Représentants du personnel ou syndicaux - public ou privé



Exposé - questionnement interactif



- La compétence : une notion, un concept, les différentes définitions
- Les enjeux de la compétence
- Une ressource au service des acteurs dans l'entreprise
- Le rôle des représentants du personnel et syndicaux sur le développement des compétences
- Présentation des dispositifs de formation pour agir sur le développement des compétences des salariés ou des représentants du personnel/syndicaux



Questionnaire



Formateur-consultant

2 DATES



FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

3

ÉLU DE CT, CTE, CSE, MEMBRE DE LA COMMISSION DE FORMATION, DS, SECRÉTAIRE DE SECTION, CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE DEVENIR ACTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC) ET D'EN FAIRE UN AXE REVENDICATIF À PART ENTIÈRE POUR VOTRE ÉQUIPE SYNDICALE.



OBJECTIES

- Identifier les éléments législatifs en vigueur et les différents dispositifs
- Construire une politique revendicative en matière de formation professionnelle dans l'entreprise, l'établissement ou l'administration



Exercer un mandat de représentant syndical ou du personnel CFDT



PÉDAGOGIE

Secteur public et privé





- Éléments de législation sur la formation professionnelle continue : les différents dispositifs
- Dispositifs à l'initiative de l'employeur / du salarié
- Outils de diagnostic des besoins des salariés
- Analyse des freins au départ en formation
- Plan d'action revendicatif sur la FPC
- Éléments de négociation du plan de développement des compétences



Exercices individuels et en groupes

Formateurs – Référent emploi/formation

2 DATES



LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

 $\sum_{i=1}^{n}$

LA CFDT S'ENGAGE CONTRE TOUTES
LES DISCRIMINATIONS.
CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE
MIEUX PRENDRE EN CHARGE LA QUESTION
DE LA DISCRIMINATION DANS VOTRE
ÉTABLISSEMENT.

JOURS



- Repérer les situations à risque
- Mettre en œuvre un processus de prévention et de sensibilisation



Exercer un mandat de représentant syndical ou du personnel CFDT



Secteur public et privé



Exposés, étude de documents, travaux de groupes



- Définition juridique des notions de discrimination et de harcèlement moral ou sexuel
- Situations de discrimination
- Obligations générales de prévention
- Accords en matière de diversité
- Répertoire des actions et des outils réalisés par les équipes syndicales



Auto-positionnement continu



Formateur - Référent Discriminations de la CFDT Île-de-France

2



VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES AU TRAVAIL

JOUR

LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES FAITES AU TRAVAIL EST UNE DES PRIORITÉS DE LA CFDT DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES. MILITANTS CFDT DANS L'ADMINISTRATION OU DANS UNE ENTREPRISE, NOUS VOUS PROPOSONS UNE JOURNÉE DE FORMATION AFIN DE VOUS SENSIBILISER AU THÈME ET D'ENGAGER UN TRAVAIL SPÉCIFIQUE POUR LUTTER CONTRE CELLES-CI.



 Repérer les éléments permettant d'élaborer une politique de prévention des violences sexuelles et sexistes au travail par le biais de la section syndicale



Exercer un mandat de représentant syndical ou du personnel CFDT



Secteur public et privé



Exposés, travaux en groupe



- Réalité qualitative et quantitative des violences sexuelles et sexistes au travail
- Identification réglementaire au travers des sources de droit (pénal, travail et fonction publique)
- Différents acteurs et étapes de prise en charge d'une victime de violences sexuelles et sexistes au travail



Aucune : journée de sensibilisation



Formateur – Secrétaire régional-e de la CFDT Île-de-France en charge de l'égalité professionnelle



FORMATION COMPLÉMENTAIRE DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET SYNDICAUX

DÉVELOPPEMENT - REPRÉSENTATIVITÉ

FAIRE ADHÉRER

JOURS

MILITANTS DANS VOTRE SECTION OU VOTRE ÉTABLISSEMENT, VOUS ÊTES AMENÉS À RENCONTRER DES SALARIÉS ET À LEUR PROPOSER D'ADHÉRER À LA CFDT.
CETTE FORMATION VOUS DONNERA LES MOYENS D'ÊTRE PLUS À L'AISE POUR FAIRE ADHÉRER ET OBTENIR DES RÉSULTATS.
AVOIR SUIVI AU PRÉALABLE LA FORMATION « DÉCOUVERTE DE LA CFDT », PARCOURS FORMATION « DÉLÉGUÉ SYNDICAL ».



- Intégrer le syndicalisme d'adhérents
- Proposer l'adhésion, argumenter et répondre aux objections
- Finaliser l'adhésion et fidéliser les adhérents



Connaissance de base du fonctionnement de la CFDT



Secteur public et privé



Mises en situation, exposés, travaux de groupe



- Pratiques du syndicalisme d'adhérents
- Éléments facilitant la rencontre avec les salariés
- Raisons d'adhérer à la CFDT
- Argumentaires et contre-argumentaires à l'adhésion
- Proposer l'adhésion et la finaliser



- Suivi des adhérents

Continu par exercices d'argumentation et mises en situation



Animateurs de formation





FORMATION COMPLÉMENTAIRE DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET SYNDICAUX

DÉVELOPPEMENT/REPRÉSENTATIVITÉ



PRÉPARER LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES



JOURS

VOUS ÊTES BIENTÔT ARRIVÉS AU TERME DE VOTRE PREMIER MANDAT DE L'APRÈS LOI TRAVAIL DE 2017 QUI INSTAURAIT LE COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE). IL EST TEMPS POUR VOUS DE TIRER UN BILAN DE CE PREMIER MANDAT POUR PRÉPARER LES PROCHAINES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES. LE TRAVAIL D'ANTICIPATION ET D'ÉQUIPE SONT LA CLÉ DE SUCCÈS DES ÉLECTIONS PROFESSION-NELLES, MOMENTS IMPORTANTS DE L'EXPRESSION DES SALARIÉS POUR CHOISIR LEURS REPRÉSENTANTS ET PERMETTRE À LA CFDT D'ÊTRE REPRÉSENTATIVE DANS L'ENTREPRISE. CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE PRÉPARER ET DE RÉUSSIR VOS PROCHAINES ÉLECTIONS ET DE REPÉRER LES ÉLÉMENTS DE NÉGOCIATION DU PROTOCOLE D'ACCORD PRÉÉLECTORAL (PAP).



- Identifier le cadre légal des élections professionnelles
- Réaliser le diagnostic de l'élection CSE antérieure
- Valoriser l'identité CFDT dans le processus électoral



- Exercer un mandat de représentant syndical CFDT avec une expérience de négociation
- Être amené e à négocier le PAP dans les mois qui suivent
- Venir à la formation avec le PAP issu des dernières élections
- Venir à la formation avec les précédents CERFA (n°15822-02 et 15823-02) ou PV d'élections



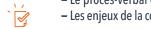
Secteur privé



Active, affirmative, interrogative



- L'élection professionnelle à travers les textes légaux
- Les conditions d'organisation des élections
- Les enjeux de la représentativité
- Les différentes étapes de l'élection
- La méthodologie du diagnostic et de l'évaluation du processus électoral
- La négociation de l'accord préélectoral
- Le procès-verbal destiné aux élections professionnelles



Formateur

– Les enjeux de la communication CFDT lors des élections professionnelles





·

Auto-positionnement continu



10 AU 12 23 AU 25 29 AU 1 FÉV. JUIN NOV./DÉC.

ATALOGUE IREFE N°38 - 2021

LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL

1

LES MANDATÉS ET LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL SONT SOUVENT CONFRONTÉS AUX RÈGLES RELATIVES AU CONTRAT DE TRAVAIL. CETTE JOURNÉE VOUS PERMETTRA D'AVOIR LES BASES JURIDIQUES NÉCESSAIRES.

JOUR



Connaître les bases du droit du travail



Aucun pré-requis (questionnaire préalable)



Secteur privé



Exposé



- Introduction au droit
- Sources du droit du travail
- Hiérarchie des normes



- Contrat de travail : formation, exécution, rupture





Formateur-doctorant en droit /CNAM





- LE PARCOURS FORMATION RESPONSABLES DE SYNDICATS



ÊTRE RESPONSABLE D'UN SYNDICAT INDUIT D'EXERCER UNE ACTIVITÉ NOUVELLE ET SPÉCIFIQUE NÉCESSITANT DE DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES INDIVIDUELLES EN TANT QUE :

- SECRÉTAIRE GÉNÉRAL E
- TRÉSORIER-E
- RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT
- RESPONSABLE FORMATION.

Nous vous proposons une formation spécifique pour chacune de ces responsabilités. Ces responsabilités individuelles sont à partager avec d'autres au sein de collectifs de travail dits instances (exécutif, bureau...) pour agir ensemble. Elles demandent des compétences collectives.

L'IREFE VOUS PROPOSE DES FORMATIONS À LA DEMANDE À PARTIR DE L'ANALYSE DE VOS BESOINS.

LES COMPÉTENCES COLLECTIVES

Les compétences collectives ne dépendent pas de l'addition ou de la juxtaposition des compétences individuelles mais bien d'un travail de coopération entre responsables. À titre d'exemple, voici quelques thèmes de formation, très souvent demandés :

PRÉPARER ET ORGANISER SON CONGRÈS

Public: Exécutif ou bureau syndical

EXÉCUTIF DE SYNDICAT

Public: Exécutif

PLAN DE TRAVAIL DU SYNDICAT

Public: Exécutif

BUREAU SYNDICAL

Public: Bureau syndical

BLOC COMMUN DE COMPÉTENCES

Dans ce dispositif de formation, l'IREFE propose un socle commun sur les domaines suivants :

INVESTIR LA DIMENSION POLITIQUE DE SA RESPONSABILITÉ ASSEOIR SA CULTURE
POLITIQUE ET IDENTITAIRE
DE L'ORGANISATION
ET SA DIMENSION
INTERPROFESSIONNELLE

TRAVAIL EN ÉQUIPE

CONDUITE DE PROJET POUR RESPONSABLES SYNDICAUX

MANAGER UNE OU DES ÉQUIPES

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL·E DE SYNDICAT



JOURS
3 SESSIONS
DE 2 JOURS

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL·E DE SYNDICAT, NOUVEAU OU EXPÉRIMENTÉ, VOUS VOULEZ RÉFLÉCHIR SUR VOTRE RÔLE ET CONFRONTER VOTRE PRATIQUE CONCERNANT L'ANIMATION ET LE PILOTAGE DES ÉQUIPES QUI COMPOSENT VOTRE SYNDICAT.



- Identifier les fonctions du secrétaire de syndicat
- Repérer et utiliser les techniques favorisant l'animation, le pilotage de l'exécutif et des instances de son syndicat pour ajuster sa pratique
- Inscrire son rôle de secrétaire général de syndicat dans l'activité de l'interprofessionnel



Être en responsabilité de secrétaire général dans son syndicat CFDT



Secrétaire général·e de syndicat CFDT privé et public



Travaux de groupes et individuels, exercices, étude de documents



- Missions du secrétaire général de syndicat
- Rôle du syndicat au sein de la CFDT
- Fonctionnement statutaire du syndicat
- Autoévaluation de son rôle d'animation d'équipes
- Techniques d'animation et de pilotage d'équipes
- Les axes revendicatifs de l'Union régionale Île-de-France



Exercices continus et travaux pendant les temps d'intersessions



D'ÉVALUATION

Formateur-consultant Secrétaires régionaux de la CFDT Île-de-France





+ 16 ET 17 SEPT.

TRÉSORIER.E DE SYNDICAT

 \mathcal{E}

TRÉSORIER DE SYNDICAT, CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE DÉVELOPPER OU DE RENFORCER VOS COMPÉTENCES EN MATIÈRE POLITIQUE, JURIDIQUE ET COMPTABLE.

JOURS



- Identifier le rôle du trésorier de syndicat
- Construire et conduire la politique financière en lien avec la politique globale du syndicat



Être en responsabilité de trésorier e dans son syndicat CFDT



Trésorier de syndicat



Exposé, étude de documents, travaux de groupe, exercices individuels



- Rôle et place du trésorier dans un syndicat
- Articulation avec les instances d'un syndicat
- Éléments clés et conséquences des règles de transparence financière
- Éléments d'une politique et d'un plan d'action financier d'un syndicat
- Budget d'un syndicat et documents comptables



Continu par exercice

- Outils de gestion d'un syndicat



Formateur-consultant – Expert-comptable – Trésorier∙e de la CFDT Île-de-France





ORMATIONS

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT



RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT, CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE RENFORCER LES CAPACITÉS D'ANTICIPATION ET D'INNOVATION DE VOTRE SYNDICAT ET DE RÉALISER, AINSI, UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT.

JOURS



- S'approprier le sens politique du développement et de la responsabilité
- Construire un projet de développement et des plans d'action
- Animer une politique de développement en lien avec les instances du syndicat



Être en responsabilité du développement dans le syndicat Avoir accès à Gasel - Répondre à un questionnaire préalable présenter la cartographie de son syndicat



Secteur public et privé



Travaux de groupe, exercices, exposés



- Principes et pratiques du syndicalisme d'adhérents
- Outils de diagnostic / Méthode projet
- Cartographie du syndicat
- Conduite de projet de développement
- Démultiplication des actions au sein des sections
- Animation d'équipes



Ébauche de construction de son plan de développement



Formateur-consultant – Secrétaire régional·e de la CFDT Île-de-France en charge du développement





FORMATION DES RESPONSABLES DE SYNDICAT CFDT

FORMATION INITIALE À LA PRISE DE RESPONSABILITÉ

RESPONSABLE DE FORMATION DU SYNDICAT

3

CETTE FORMATION VOUS PROPOSE DE DÉFINIR LA FONCTION DE RESPONSABLE DE FORMATION DU SYNDICAT.

ELLE VOUS FOURNIRA ÉGALEMENT DES MÉTHODES ET DES OUTILS POUR ACCROÎTRE L'EFFICACITÉ DE LA FORMATION SYNDICALE AU SEIN DE VOTRE SYNDICAT CFDT.



JOURS

- Identifier le rôle du responsable de formation
- Mobiliser les équipes sur la formation syndicale
- Élaborer et suivre le plan de formation du syndicat



Être en responsabilité de la formation dans son syndicat CFDT



Travaux de groupe, étude de cas, exercices

Secteur public et privé



- Rôle du responsable formation au sein de l'exécutif du syndicat
- Droit de la formation syndicale
- Différence entre besoins et demandes de formation
- Étapes d'élaboration du plan de formation
- Contenu du plan de formation du syndicat
- Argumentaires et supports de communication
 Outils de suivi et d'évaluation de la formation
- MÉTHODE D'ÉVALUATION

Ébauche de construction du plan de formation du syndicat



Formateur – Secrétaire régional·e de la CFDT Île-de-France en charge de la formation syndicale





- VALORISATION DU PARCOURS MILITANT

VOTRE PARCOURS DE FORMATION ET VOTRE ACTIVITÉ SYNDICALE PEUVENT VOUS PERMETTRE DE PRÉPARER OU D'ENVISAGER UN NOUVEAU PROJET PROFESSIONNEL GARANTISSANT VOTRE EMPLOYABILITÉ.

Les contenus des programmes de nos parcours de formation en lien avec l'exercice de l'activité syndicale sont transposables et transférables dans des activités professionnelles dans les domaines de la santé au travail, du droit du travail, de la gestion et du management...

Les utiliser pour obtenir un diplôme, une certification qualifiante est une possibilité qui vous est donnée pour garantir votre employabilité.

Pour vous informer sur ce dispositif en lien avec le CNAM, l'IREFE, avec la CFDT Île-de-France, organise deux matinées d'information.

le cnam

50 PLACES

PLACES LIMITÉES À 50 PERSONNES PAR MATINÉE. INSCRIPTION OBLIGATOIRE PAR MAIL AUPRÈS DE MURIELLE.PEAN@IREFE.FR





BLOC DE

COMPÉTENCES*

REPÉRER LES FORMATIONS POUR VALORISER SES COMPÉTENCES

POUR VOUS AIDER À VALORISER LES COMPÉTENCES ACQUISES DANS VOTRE ACTIVITÉ SYNDICALE LORS DE VOTRE ENTRETIEN PROFESSIONNEL (ARTICLE L6315-1), POUR L'OBTENTION D'UNE CERTIFICATION (ARTICLE L6112-4) OU VOTRE ENTRETIEN DE FIN DE MANDAT (ARTICLE L2141-5), NOUS VOUS PROPOSONS D'IDENTIFIER LES BLOCS DE COMPÉTENCES* MOBILISÉS DANS LES FORMATIONS SUIVIES AVEC L'IREFE.

- CSE formation initiale SSCT

FORMATIONS DANS LESQUELLES VOUS TRAVAILLEREZ SUR LES COMPÉTENCES DE CE BLOC

PAGES

CATALOGUE

21-23

	- CSE formation initiale économique	22
	– Secrétaire CSE	24
	– Trésorier∙e CSE	25
	- CSE - Porter les revendications individuelles & collectives	0.4
	des salariés	26
T !	– Délégué∙e syndical∙e	33
Traitement	– Animer les équipes de la section syndicale	34
et partage de	– Pratique de la négociation	35
l'information	– Zoom - Agir collectivement	36 38
	- Communication écrite	
	– Prendre la parole	39
	– Construire un argumentaire	40
	– Faire adhérer	51
	– Formations initiales à la prise de responsabilités	FF F0
	de syndicat CFDT	55-58
	CSE - Diagnostic du mandat avant renouvellement	29
	 CSE - Diagnostic du mandat avant renouvellement CSE SSCT Diagnostic - Investir les enjeux en matière de santé 	29 30
	 CSE - Diagnostic du mandat avant renouvellement CSE SSCT Diagnostic - Investir les enjeux en matière de santé Délégué·e syndical·e 	29
	 CSE - Diagnostic du mandat avant renouvellement CSE SSCT Diagnostic - Investir les enjeux en matière de santé Délégué·e syndical·e Animer les équipes de la section syndicale 	29 30
Assistance	 CSE - Diagnostic du mandat avant renouvellement CSE SSCT Diagnostic - Investir les enjeux en matière de santé Délégué⋅e syndical⋅e Animer les équipes de la section syndicale Zoom - Agir collectivement 	29 30 33
et prise	 CSE - Diagnostic du mandat avant renouvellement CSE SSCT Diagnostic - Investir les enjeux en matière de santé Délégué·e syndical·e Animer les équipes de la section syndicale Zoom - Agir collectivement Insertion et maintien dans l'emploi des travailleurs 	29 30 33 34 36
et prise en charge	 CSE - Diagnostic du mandat avant renouvellement CSE SSCT Diagnostic - Investir les enjeux en matière de santé Délégué·e syndical·e Animer les équipes de la section syndicale Zoom - Agir collectivement Insertion et maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap 	29 30 33 34 36 43
et prise	 CSE - Diagnostic du mandat avant renouvellement CSE SSCT Diagnostic - Investir les enjeux en matière de santé Délégué·e syndical·e Animer les équipes de la section syndicale Zoom - Agir collectivement Insertion et maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap Égalité professionnelle 	29 30 33 34 36 43 46
et prise en charge	 CSE - Diagnostic du mandat avant renouvellement CSE SSCT Diagnostic - Investir les enjeux en matière de santé Délégué·e syndical·e Animer les équipes de la section syndicale Zoom - Agir collectivement Insertion et maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap Égalité professionnelle Formation professionnelle continue 	29 30 33 34 36 43
et prise en charge	 CSE - Diagnostic du mandat avant renouvellement CSE SSCT Diagnostic - Investir les enjeux en matière de santé Délégué·e syndical·e Animer les équipes de la section syndicale Zoom - Agir collectivement Insertion et maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap Égalité professionnelle Formation professionnelle continue Formations initiales à la prise de responsabilités 	29 30 33 34 36 43 46 48
et prise en charge	 CSE - Diagnostic du mandat avant renouvellement CSE SSCT Diagnostic - Investir les enjeux en matière de santé Délégué·e syndical·e Animer les équipes de la section syndicale Zoom - Agir collectivement Insertion et maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap Égalité professionnelle Formation professionnelle continue 	29 30 33 34 36 43 46

^{*} Les blocs de compétences se définissent comme un ensemble homogène et cohérent de compétences attribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées.

BLOC DE COMPÉTENCES*	FORMATIONS DANS LESQUELLES VOUS TRAVAILLEREZ SUR LES COMPÉTENCES DE CE BLOC	PAGES CATALOGUE
Encadrer et animer une équipe	 Secrétaire CSE Délégué·e syndical·e Animer les équipes de la section syndicale Formations initiales à la prise de responsabilités de syndicat CFDT 	24 33 34 55-58
Assurer une médiation sociale	 CSE - Porter les revendications individuelles et collectives des salariés Délégué·e syndical·e Conseiller du salarié Animer les équipes de la section syndicale Pratique de la négociation Assistance juridique des salariés 	26 33 Juridique 34 35 37
Prospecter, présenter et négocier une solution dans un domaine thématique	 CSE formation initiale SSCT CSE formation initiale économique CSE · Porter les revendications individuelles et collectives des salariés CSE · Diagnostic du mandat avant renouvellement CSE SSCT Diagnostic · investir les enjeux en matière de santé Délégué·e syndical·e Défenseur·e syndical·e Conseiller du salarié Pratique de la négociation Prendre la parole Construire un argumentaire Préparer les élections professionnelles 	21-23 22 26 29 30 33 Juridique Juridique 35 39 40 52
Suivi de dossier social de l'entreprise	 CSE formation initiale SSCT CSE formation initiale économique CSE - Agir sur la stratégie économique, sociale et financière Insertion et maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap Égalité professionnelle Formation professionnelle continue 	21-23 22 27 43 46 48
Élaborer une démarche globale de prévention des risques professionnels, d'amélioration des conditions de travail et de qualité de vie au travail	 CSE formation initiale SSCT Référent CSE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissement sexistes Document unique - prévention des risques professionnels Insertion et maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap Prévention des accidents du travail - L'arbre des causes Risques psychosociaux Égalité professionnelle 	21-23 28 42 43 44 45 46

^{*} Les blocs de compétences se définissent comme un ensemble homogène et cohérent de compétences attribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées.

CATALOGUE IREFE N°38 - 202

INTÉGRER L'ÉQUIPE DES ANIMATEURS DE FORMATION

EN PLUS D'UNE ÉQUIPE DE FORMATEURS/ CONCEPTEURS ET D'EXPERTS, UNE PARTIE DES FORMATIONS DE L'IREFE SONT DISPENSÉES PAR UNE ÉQUIPE DE 30 ANIMATEURS DE FORMATION.

Ces animateurs de formation investissent, à côté de leur métier et de leur mandat de représentant du personnel et/ou syndical cédétiste, une troisième activité qui consiste à contribuer à la formation d'autres adhérents et militants CFDT en s'engageant à intégrer l'équipe des animateurs de formation de l'IREFE.

POUR INTÉGRER CETTE ÉQUIPE, L'IREFE PROPOSE LE DISPOSITIF SUIVANT :

Entretien de présentation du candidat Formation d'animateur de formation de 4 jours

Formation pratique en tutorat de 2 à 5 jours

SI VOUS SOUHAITEZ VOUS Y INSCRIRE

Prenez rendez-vous auprès de Murielle Péan (murielle.pean@irefe.fr) pour la première étape : l'entretien de présentation.

COMMENT PARTIR EN FORMATION SYNDICALE?

CERTAINES FORMATIONS DE NOTRE CATALOGUE SONT RÉGIES PAR LE CODE DU TRAVAIL POUR LES SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ, ET PAR LE STATUT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES POUR LA FONCTION PUBLIQUE.

> VOUS TROUVEREZ DANS LES PAGES SUIVANTES LES CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DE CHACUN DES CONGÉS LES PLUS UTILISÉS DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION DES REPRÉSENTANTS, ÉLUS ET DÉSIGNÉS.



L'ORGANISME DE FORMATION

Il relève du choix du représentant du personnel ou syndical et ne peut être imposé par l'employeur.



LE DÉLAI DE DÉPÔT DU CONGÉ FORMATION

30 jours avant le début de la formation.



LE DÉLAI DE RÉPONSE

Secteur privé:

8 jours à compter de la réception de la demande.

Fonction publique:

À défaut de réponse expresse au plus tard le quinzième jour qui précède le début du stage ou de la session, le congé est réputé accordé.





OBLIGATION DE L'EMPLOYEUR EN CAS DE REFUS DE CONGÉ DE FORMATION

Secteur privé:

En cas de refus, l'employeur doit le notifier dans un délai de 8 jours à compter de la réception de la demande de congé et le motiver auprès du CSE (R2315-19) qui émettra un avis. Le motif doit démontrer que l'absence du salarié est préjudiciable à la production, à la bonne marche de l'entreprise.

Fonction publique:

Les décisions de rejet doivent être communiquées avec leurs motifs à la CAP lors de sa prochaine réunion.



JE CHOISIS
MA FORMATION.
J'ÉTUDIE LES
POSSIBILITÉS DE
FINANCEMENTS
(ENTREPRISE, CSE
OU SYNDICAT).
SI J'AI UN DOUTE,
JE CONTACTE
L'IREFE.



J'ENVOIE

LA DEMANDE
D'INSCRIPTION À
L'IREFE DÛMENT
COMPLÉTÉE
AVEC LE CACHET
DU FINANCEUR
(DEMANDE
D'INSCRIPTION
DISPONIBLE SUR
LE SITE DE L'IREFE).



JE REÇOIS 15 JOURS AVANT LE DÉBUT **DE LA FORMATION** LA CONVOCATION INDIQUANT LA DATE. LES HORAIRES, LE LIEU DE LA FORMATION. J'EN REMETS UNE COPIE À MON FMPI OYFUR. EN CAS DE RETARD OU D'IMPOSSIBILITÉ DE PARTICIPER, JE PRÉVIENS L'IREFE DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET ANNULE MON CONGÉ FORMATION AUPRÈS DE MON EMPLOYEUR.



JE VÉRIFIE LES DISPONIBILITÉS DE PLACES EN CONSULTANT LE SITE DE L'IREFE: WWW.IREFE.COM



JE DÉPOSE MA
DEMANDE DE CONGÉ
EN INDIQUANT
LA FORMATION
(CONGÉ FORMATION
ÉCONOMIQUE SOCIALE
ET SYNDICALE, CONGÉ
DE REPRÉSENTANT DU
PERSONNEL AU CSE
ÉCONOMIQUE, CSE SSCT,
CHSCT, CTE, ...) À MON
EMPLOYEUR 30 JOURS
AVANT LE DÉBUT DE
LA FORMATION.
SE RÉFÉRER AU MODÈLE
DE LETTRE DE DEMANDE

SE RÉFÉRER AU MODÈLE DE LETTRE DE DEMANDE CONGÉ SUR LE SITE OU DANS LE CATALOGUE DE L'IREFE.



JE PARTICIPE À LA FORMATION.



JE REMETS UNE COPIE À MON EMPLOYEUR DE MON ATTESTATION DE FORMATION.

JE CONSERVE L'ORIGINAL
AVEC LE PROGRAMME
DE FORMATION POUR
CONSTITUER MON
PORTEFEUILLE DE
COMPÉTENCES.
AU CAS OÙ L'EMPLOYEUR
SOUHAITERAIT UN
JUSTIFICATIF SUPPLÉMENTAIRE DE MA PRÉSENCE,
IL S'ADRESSERA À L'IREFE.





POUR PARTIR EN FORMATION

CATALOGUE IREFE N°38 - 202

MODÈLES DE DEMANDE DE CONGÉ

EN CAS DE REFUS DE L'EMPLOYEUR, SA RÉPONSE DOIT ÊTRE ÉCRITE

ÉLUS DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE - 50 SALARIÉS

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre un stage de formation pour les élus du Comité Social & Économique organisé par l'IREFE, 78 rue de crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CSE 84 1511, au titre de la formation économique des élus du CSE et organisme certifié Qualiopi N°482935.

Je vous demande la prise en charge des frais pédagogiques de cette formation qui s'élèvent à € ainsi que les frais d'hébergement et de déplacement et le droit à congé au titre du CFESS conformément aux articles L2145-5 à 11 du Code du travail.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

ÉLUS DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE + 50 SALARIÉS

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre un stage de formation économique pour les élus du Comité Social & Économique, d'une durée de cinq jours, conformément à l'article L2315-63 du Code du travail.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CSE 84 1511, au titre de la formation économique des élus du CSE.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

MEMBRES DU CSE AU TITRE DE LA SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL - SSCT - REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ

CSE TITULAIRE, SUPPLÉANT ET MEMBRE DE LA COMMISSION SSCT

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre un stage de formation des membres du Comité Social & Économique au titre des missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (ou) membre de la commission santé, de sécurité et de conditions de travail, d'une durée de jours, conformément à l'article L2315-18 du Code du travail.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CSE SSCT 85-808, au titre de la formation des représentants du personnel au CSE. Conformément aux articles R2315-20 à R2315-22 du Code du travail, je vous demande de maintenir ma rémunération et de prendre en charge les frais de formation, d'hébergement et de déplacement.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

MEMBRES DU CHSCT

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre une action de formation au titre de représentant du personnel du CHSCT, d'une durée dejours, conformément au décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail.

Je vous précise qu'il s'agit d'un stage organisé par l'IREFE, 78 rue de crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CHSCT 85-808, au titre de la formation des représentants du personnel au CHSCT.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à + Signature

FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter au pour suivre une action de formation au titre de représentant du personnel du CHSCT, d'une durée de jours, conformément à la circulaire n° DHOS/RH3/2009/280 du 07/09/2009 relative aux CHSCT.

Je vous précise qu'il s'agit d'un stage organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CHSCT 85-808, au titre de la formation des représentants du personnel au CHSCT.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à + Signature

CATALOGUE IREFE N°38 - 202

CONGÉ DE FORMATION ÉCONOMIQUE SOCIALE ET SYNDICALE (CFESS)

SECTEUR PRIVÉ

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au, pour suivre une action de formation, d'une durée de jours, au titre du CFESS, conformément aux articles L2145-5 à 11 du Code du travail.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme est agréé par la Direccte, et habilité à dispenser les formations au titre de l'article L2145-2 du Code du travail par délégation de l'ICEFS – CFDT arrêté du 6/01/2019 – publié au JO du 2/01/2019 et processus certifié Qualiopi.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

FONCTION PUBLIQUE (se reporter à son secteur)

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre une action de formation au titre du CFESS, d'une durée de jours, conformément au (choisir) :

- décret n°85-552 du 22 mai 1985 (Fonction publique territoriale),
- décret n°84-474 du 15 juin 1984 (Fonction publique d'État),
- décret n°88-676 du 6 mai 1988 (Fonction publique hospitalière).

Je vous précise qu'il s'agit d'un stage organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris.

Cet organisme est agréé par la Direccte et habilité à dispenser les formations au titre de l'article L2135-2 du Code du travail par délégation de l'ICEFS – CFDT publié au JO.

Je vous prie d'agréer Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

ATALOGUE IREFE N°38 - 202′

SUIVI DE VOTRE INSCRIPTION

À RÉCEPTION DE VOTRE DEMANDE D'INSCRIPTION PAR COURRIER OU VIA NOTRE SITE INTERNET, NOUS VOUS ADRESSONS SIMULTANÉMENT :



UNE CONVENTION DE FORMATION AU FINANCEUR DE LA FORMATION,

DÉSIGNÉ SUR LA DEMANDE D'INSCRIPTION (ENTREPRISE, CSE, SYNDICAT).

LE FINANCEUR VALIDE LA CONVENTION ET LA RETOURNE À L'IREFE.



DANS LE MÊME TEMPS, VOUS DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE DE CONGÉ FORMATION AUPRÈS DE VOTRE EMPLOYEUR (VOIR NOS MODÈLES PAGES 66-67 ET 68)



UNE QUINZAINE DE JOURS AVANT LE DÉBUT DU STAGE, NOUS ENVOYONS VOTRE CONVOCATION À VOTRE DOMICILE, FIXANT LES MODALITÉS DE PARTICIPATION À LA FORMATION (HORAIRES, LIEUX, DOCUMENTS ÉVENTUELS À APPORTER).



À LA FIN DE LA FORMATION,

NOUS VOUS REMETTONS UNE ATTESTATION DE STAGE ET LE PROGRAMME ET VOUS REMETTEZ UNE COPIE À VOTRE EMPLOYEUR.

NOUS ÉMETTONS ÉGALEMENT UNE FACTURE ADRESSÉE AU FINANCEUR À RÉGLER DANS LES 30 JOURS.

RETROUVER TOUTES NOS FORMATIONS ET LE NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES SUR IREFE. COM



SE **FORMER** 7 POUR **AGIR**

DEMANDE D'INSCRIPTION

DATE ET SIGNATURE DU STAGIAIRE OBLIGATOIRE

CACHET DU FINANCEUR OBLIGATOIRE



INSTITUT RÉGIONAL D'ÉTUDES, DE FORMATION ET D'EXPERTISES

78 rue de Crimée 75019 PARIS Tél 01 42 03 05 05 contact@irefe.fr

WWW.IREFE.COM

STAGIAIRE (VOUS)

NOM
PRÉNOM
EMAIL (PERSONNEL)
TÉL PORTABLE ————
TÉL. PROFESSIONNEL
ADRESSE PERSONNELLE
ENTREPRISE
CODE POSTAL
FORMATION
FORMATION CHOISIE
DATE CHOISIE
AFIN DE MIEUX VOUS CONNAÎTRE FEMME HOMME
VOTRE DATE DE NAISSANCE//
AVEZ-VOUS DÉJÀ SUIVI UNE FORMATION DE L'IREFE ? 🗆 OUI 🗆 N
ACTUELLEMENT, VOUS ÊTES : 🗆 EN EMPLOI 🗀 DEMANDEUR D'EMP
□ RETRAITÉ □ CADRE □ FONCTIONNAIRE
ET VOUS EXERCEZ UN MANDAT DE :
□ CSE - 50 SALARIÉS □ CSE 50 À 299 SALARIÉS □ CSE +300 SALAR □ REP. PROXIMITÉ □ COMM. SSCT □ CHSCT □ CAP □ CT/CTE □ DS □ SECRÉTAIRE DE SECTION □ AUTRE, À PRÉCISER □
PINANCEMENT
FINANCEMENT
LE COÛT DE VOTRE FORMATION EST FINANCÉ PAR :
L'ENTREPRISE N° SIRET :
□ OPCO □ LE CSE □ LE SYNDICAT □ AUTRE
COÛT DE LA FORMATION
DESTINATAIRE DE LA FACTURE ET DE LA CONVENTION DE FORMATION
RAISON SOCIALE
NOM ET PRÉNOM
FONCTION
EMAIL DE CONTACT
TÉLÉPHONE
ADRESSE
TOUTE INSCRIPTION NE SERA DÉFINITIVE QU'UNE FOIS LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE FINANCEMENT ARRÊTÉES. VOTRE SYNDICAT

CALENDRIER 2021 DES FORMATIONS

JANV01

4 ET 5	DÉCOUVERTE DE LA CFDT (LA DÉFENSE) P.16
7 ET 8	DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.16
11 er 12	DÉCOUVERTE DE LA CFDT (CRÉTEIL) P.16
11 er 12	CSE (MOINS DE 50 SALARIÉS) P.20
11 AU 13	INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP P.43
11 au 14	DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.33
13 au 15	CSE SSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) EN 3 JOURS P.21
14 ft 15	FAIRE ADHÉRER P.51
18 er 19	CSE - PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS P.26
18 AU 21	PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION P.35
19 au 21	PRENDRE LA PAROLE P.39
20 AU 22	COMMUNICATION ÉCRITE P.38
25 ft 26	CSE (MOINS DE 50 SALARIÉS) (LA DÉFENSE) P.20
25 AU 29	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.22
27 AU 29	CSE SSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) EN 3 JOURS (LA DÉFENSE) P.21
27 AU 29	RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT P.57



FÉVR02

DÉCOUVERTE DE LA CFDT (TRAPPES) P.16
RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENT SEXISTES P.28
DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.33
CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) 5 JOURS P.23
ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE P.46
DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.16
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE SYNDICAT P.55
CSE - PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS P.26
COMPÉTENCES, DE QUOI PARLONS-NOUS ? P.47
ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.37
PRÉPARER LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES P.52

MARS03

1 et 2	CSE (MOINS DE 50 SALARIES) P.20
1 AU 4	ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE P.34
1 AU 5	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS (LA DÉFENSE) P.22
3 AU 5	CSE SSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) EN 3 JOURS P.21
4	VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES AU TRAVAIL P.50
8 ET 9	DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.16
8 AU 10	CSE - DIAGNOSTIC DU MANDAT AVANT RENOUVELLEMENT P.29
8 AU 10	RESPONSABLE DE FORMATION DU SYNDICAT P.58
8 AU 12	CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) 5 JOURS P.23
11 er 12	ADHÉRENT CFDT, BIENTÔT RETRAITÉ P.17
15 AU 18	DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.33
15 AU 19	CHSCT (PLUS DE 300 AGENTS) P.31
18 et 19	LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS P.49
29 ET 30	CSE (MOINS DE 50 SALARIÉS) P.20
31 AU 2 AVR.	CSE SSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) EN 3 JOURS P.23
31 AH 2 AVD	ASSISTANCE HIRIDIOHE DES SALARIÉS P37

AVR04

12 AU 16

6 AU 8	PRENDRE LA PAROLE P.39
6 AU 8	CSE SSCT - INVESTIR LES ENJEUX EN MATIÈRE DE SANTÉ AU TRAVAIL P.3
8 ET 9	DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.16
8 ET 9	TRÉSORIER DU CSE P.25
12 st 13	DÉCOUVERTE DE LA CFDT (CERGY) P.16
12 AU 16	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.22

CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) 5 JOURS P.23

MAI05

3 et 4	CSE - PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS P.26
3 AU 6	DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.33
3 AU 7	CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) 5 JOURS P.23
3 AU 7	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS (CRÉTEIL) P.22
5	VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES AU TRAVAIL (BOBIGNY) P.50
6 ET 7	RISQUES PSYCHOSOCIAUX P.45
6 ET 7	FAIRE ADHÉRER P.51
10 ғт 11	SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE SYNDICAT P.55
10 AU 12	DOCUMENT UNIQUE - PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS P.42
17 et 18	CSE (MOINS DE 50 SALARIÉS) P.20
17 et 18	ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE P.46
17 AU 19	ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.37
17 AU 20	ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE P.34
19 AU 21	CSE SSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) EN 3 JOURS P.21
20 et 21	SECRÉTAIRE DU CSE P.24
25 ET 26	DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.16
25 AU 28	PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION P.35
26 AU 28	CSE - DIAGNOSTIC DU MANDAT AVANT RENOUVELLEMENT P.29
28	LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL P.53
31 AU 3 JUIN	DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.33

JUIN06

I AU 3	FRENDRE LA FAROLE F.39
3 ET 4	DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.16
7 ET 8	CSE - AGIR SUR LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE SOCIALE & FINANCIÈRE P.27
7 AU 9	CSE SSCT - INVESTIR LES ENJEUX EN MATIÈRE DE SANTÉ AU TRAVAIL P.30
7 AU 11	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.22
9 AU 11	CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE P.40
14 AU 16	ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.37
15 AU 17	ZOOM - AGIR COLLECTIVEMENT P.36
17 er 18	LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS P.49
21 AU 23	COMMUNICATION ÉCRITE P.38
21 AU 23	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE P.48
21 AU 25	CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) P.23
23 AU 25	PRÉPARER LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES P.52
24 et 25	DÉCOUVERTE DE LA CFDT (BOBIGNY) P.20
24 et 25	RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL
	FT LES AGISSEMENT SEXISTES P28

CATALOGUE IREFE N°38 - 2021

SEPT09

13 AU 15	COMMUNICATION ÉCRITE P.38
13 AU 15	INSERTION & MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP P.43
14	COMPÉTENCES, DE QUOI PARLONS-NOUS ? P.47
16 ft 17	ADHÉRENT CFDT, BIENTÔT RETRAITÉ P.17
16 ft 17	SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE SYNDICAT P.55
16 et 17	RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENT SEXISTES P.28
20 et 21	FAIRE ADHÉRER P.51
20 AU 23	DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.33
22 AU 24	CHSCT (MOINS DE 300 AGENTS) P.31
22 AU 24	PRENDRE LA PAROLE P.39
24	LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL P.53
27 ET 28	CSE (MOINS DE 50 SALARIÉS) P.20
27 et 28	CSE - PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS P.26
27 AU 30	PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION P.35
27 AU 1er OCT	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.22
29 AU 30	ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE P.46
20 1er oct	CCE CCCT (MOINC DE 200 CALADIÉC) D 21

OCT 10

4 ET 5	DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.16
4 AU 6	ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.37
4 AU 7	DÉLÉGUÉ SYNDICAL (LA DÉFENSE) P.33
4 AU 8	CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) P.23
6 AU 8	RESPONSABLE DE FORMATION DU SYNDICAT P.58
11 et 12	DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.16
11 AU 14	ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE P.34
11 AU 15	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.22
13 ғт 14	RISQUES PSYCHOSOCIAUX P.45
14 et 15	SECRÉTAIRE DU CSE P.24
15	LES FONDAMENTALIX DIL DROIT DILTRAVAIL P.53



RETROUVEZ TOUTES NOS FORMATIONS ET LE NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES SUR WWW.IREFE.COM

CATALOGUE IREFE N°38 - 2021

N		V			
	2 AU 4	PREN	IDRE LA	PAROLE	P.3

2 AU 4	PRENDRE LA PAROLE P.39
2 AU 4	PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL - L'ARBRE DES CAUSES P.44
2 AU 5	PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION P.35
8 et 9	DÉCOUVERTE DE LA CFDT (MELUN) P.16
8 ET 9	CSE - PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS P.26
8 au 10	DOCUMENT UNIQUE - PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS P.42
8 au 10	ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.37
8 AU 10	TRÉSORIER DE SYNDICAT P.56
15 ft 16	TRÉSORIER DU CSE P.25
22 et 23	CSE - AGIR SUR LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE SOCIALE & FINANCIÈRE P.27
22 AU 24	CSE SSCT - INVESTIR LES ENJEUX EN MATIÈRE DE SANTÉ AU TRAVAIL P.30
22 AU 25	ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE P.34
22 AU 25	DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.33
22 AU 26	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.22
24 AU 26	CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE P.40
26	VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES AU TRAVAIL (CRÉTEIL) P.50
29 et 30	CSE (MOINS DE 50 SALARIÉS) P.20
29 AU 1er DÉC	PRÉPARER LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES P.52

DÉC12

1 AU 3	CSE SSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) P.21				
2 et 3	DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.16				
2 ft 3	CSE - PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS P.26				
6 AU 8	COMMUNICATION ÉCRITE P.38				
7 AU 9	PRENDRE LA PAROLE P.39				
9 et 10	FAIRE ADHÉRER P.51				
9 et 10	RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUE ET LES AGISSEMENT SEXISTES P.28				
10	PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL - L'ARBRE DES CAUSES P.44				
13 AU 15	CSE - DIAGNOSTIC DU MANDAT AVANT RENOUVELLEMENT P.29				
13 AU 15	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE P.48				
13 AU 16	DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.33				
13 AU 17	CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) 5 JOURS P.23				
16 et 17	SECRÉTAIRE DU CSE P.24				

CONTACTS ET PLAN D'ACCÈS

CONTACT@IREFE.FR 01 42 03 05 05

UNIONS DÉPARTEMENTALES ET LOCALES DANS LESQUELLES SE DÉROULENT CERTAINES DE NOS FORMATIONS EN ÎLE-DE-FRANCE :

UD 77

15 RUE PAJOL CS 9020 77000 MELUN

UD 78

ZA BUISSON DE LA COULDRE 301 AVENUE DES BOULEAUX 78190 TRAPPES

UD 92

23 PLACE DE L'IRIS LA DÉFENSE 92400 COURBEVOIE

UD 93

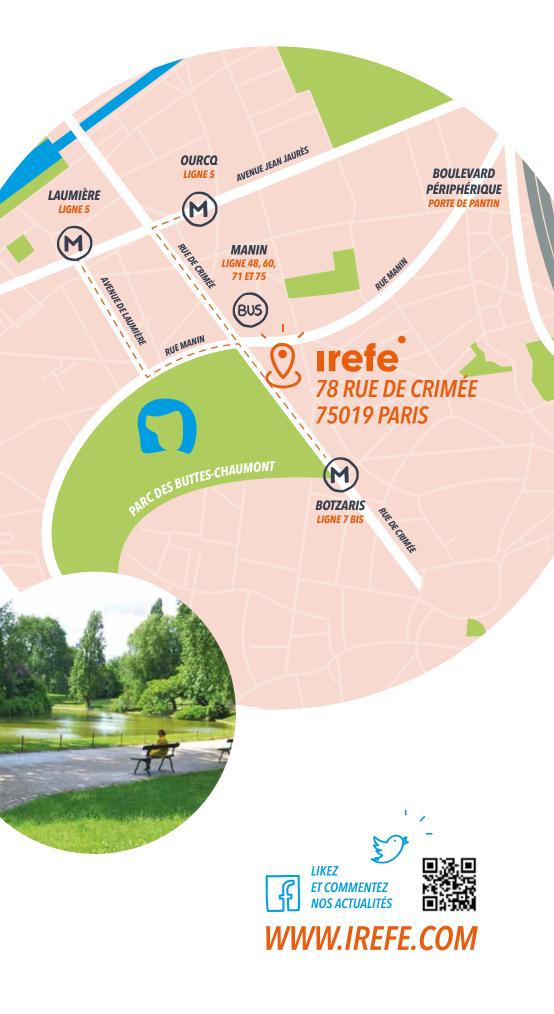
BOURSE DÉPARTEMENTALE DU TRAVAIL 1 PLACE LIBÉRATION 93000 BOBIGNY

UD 94

MAISON DES SYNDICATS 11-13 RUE DES ARCHIVES 94000 CRÉTEIL

UD 95

MAISON DES SYNDICATS 26 RUE FRANCIS COMBE 95000 CERGY PONTOISE



SE **FORMER** -- POUR **AGIR**

RETROUVEZ NOS FORMATIONS SYNDICALES REVUES ET AUGMENTÉES DANS LE PROCHAIN CATALOGUE ET SUR LE SITE INTERNET DE L'IREFE

N°39 - 2022

À PARAÎTRE DÈS SEPTEMBRE 2021





